



HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS V^e - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

NOTRE UNITE
ET NOTRE
TOLERANCE
FONT
NOTRE FORCE

CONGRÈS 1966 - Clermont-Ferrand

VU PAR UN PARISIEN

Le Congrès. Nous en parlions depuis quelques mois. Impatients, nous l'attendions. Enfin, nous voilà dans le hall de la gare d'Austerlitz en ce petit matin gris du 28 mai. Retrouvailles, embrassades, quel plaisir de se revoir ! même quand on s'est quitté la veille... Le congrès commence ici puisque c'est avant tout cette grande réunion de famille qui, chaque année, permet aux rescapés de Mauthausen de se rassembler, dans la joie cette fois, une joie teintée de mélancolie parce qu'on voudrait que la famille fût au complet.

L'atmosphère s'est déjà réchauffée, et le soleil brille. Disciplinés, guidés d'une main sûre et expérimentée par ceux qui, depuis de longues années, veillent sur l'Amicale, nous gagnons notre train. Quand partira-t-il ? Avec un léger retard, il démarre. Tout le monde est bien installé et le bruit des voix monte dans une bonne humeur générale. L'appétit vient en roulant. Le signal est donné pour la distribution des plateaux. Personne ne regrette le wagon-restaurant défaillant. Le pique-nique s'organise, ou la dînette si l'on veut... Notre Président, noblesse oblige, a résolu (j'allais dire mathématiquement) confortablement le problème de la restauration. Le bon vin ne manque pas. Nous approchons. Hormis ceux qui font la sieste, les voyageurs commencent à donner quelques signes d'agitation, regardent plus souvent leur montre. Saint-Germain-des-Fossés, Vichy, Riom, stations, horaires, nous nous sentons une vocation de cheminots. Nous touchons au but. Clermont ! Nous reconnaissons sur le quai quelques visages connus, et, quand nous quittons la gare, d'autres amis nous assaillent. Ne nous attardons pas, il faut faire vite, le programme est chargé. Des autocars militaires vont conduire les congressistes dans leurs hôtels : le Général Guédin, commandant la subdivision, lui-même, dirige les opérations d'embarquement. Nous sentons déjà que la ville qui nous accueille ne le fait pas avec indifférence ou avec une affabilité contrainte. Nous sommes chez nous, et le cercle s'est agrandi...

Nous assistons à l'inauguration de l'exposition installée par nos camarades et retraçant avec une vérité émouvante les années pénibles que nous avons vécues. La foule est nombreuse. Monsieur le Préfet Diebolt n'a pas manqué le rendez-vous. Les quelques paroles prononcées témoignent bien vite d'une chaleureuse et franche amitié. Les visiteurs assiègent le stand de livres, et cela aussi est une indication qui ne saurait mentir.

Nous gagnons l'hôtel de ville. Une surprise nous attend. Dans un grand salon artistement décoré, nous nous groupons autour de petites tables fleuries, abondamment chargées de friandises appétissantes. La municipalité de Clermont est aux petits soins pour nous, et tout révèle de délicates attentions. Nous nous reposons, nous nous restaurons et, surtout, nous écoutons les bonnes paroles de M. le Maire... qui fut lourdement éprouvé pendant la dernière guerre, puis la leçon que notre Président tire de ces années de souffrance. Nous levons notre verre à la réussite de notre Congrès : nous ne devons pas en douter. Nous emportons un porte-clefs souvenir aux armes de

la ville ; il nous sera précieux. Soyez certains cependant que, sans lui, nous n'aurions pas oublié cette réception au-dessus de tout éloge.

Après une courte séparation, nous nous retrouvons le soir à l'Opéra. Un petit film nous fait admirer le pays qui nous accueille, le « château d'eau de la France ». Certains revivent ensuite les cérémonies qui se déroulèrent en Autriche pour le 20^e anniversaire de la Libération des camps d'extermination ; puis le grand film : « J'ai survécu à ma mort » retrace quelques événements tragiques d'une vie concentrationnaire et, surtout, montre qu'à l'intérieur de cet enfer la résistance à l'ennemi s'organisait quand même. Nous avons vu ce long métrage plusieurs fois, jamais nous ne nous en lasserons. Malgré la longueur du week-end, malgré les tentations diverses offertes par une grande ville, la salle est pleine, attentive, recueillie, favorable. Nous regrettons que la journée se termine. Il faut pourtant se reposer. Certains tarderont à le faire.

Dimanche. La petite église des Minimes a attiré beaucoup de Clermontois qui tiennent ainsi à prouver leur sympathie et assistent à la messe dite par notre camarade, le R.P. Riquet. Pendant son sermon, ce dernier réaffirme la nécessité de maintenir notre commune fraternité.

Nous nous retrouvons à nouveau à l'Opéra où s'ouvre le Congrès, le vrai, qu'il faut écouter. Quelques rapports, quelques motions, quelques allocutions, tout le monde est d'accord. Placé sous le signe de l'unité, notre Congrès voudrait prouver à tous les anciens déportés que, à l'exemple de l'Amicale de Mauthausen, et d'autres amicales, il est possible d'œuvrer en commun pour la cause que nous défendons, dans le souvenir de ceux qui ne sont plus.

Le Congrès se dépêche car les quelques heures suivantes sont consacrées au souvenir : souvenir de tous ceux qui, entre 1940 et 1945, ont fait le sacrifice de leur vie ; nous leur devons, en particulier, d'être là en ce jour ensoleillé de Pentecôte et de respirer librement l'air vif de notre Auvergne. Nous allons nous recueillir devant le monument dédié aux martyrs qui eurent à subir les sévices de la Gestapo, et nous adressons une pensée reconnaissante aux enfants de ce beau pays que nous découvrons aujourd'hui. Nous terminons par un hommage aux soldats de « 14-18 » : ils avaient barré la route à l'invasion et tenté de livrer la dernière bataille.

Il n'est pas de réunion de famille sans repas, surtout en Auvergne. Celui qui nous est servi à la gare routière est mémorable, et chacun en conservera précieusement le menu. Le cadre est si agréable, l'ambiance si chaude que, pour une fois, on oublie les troubles gastriques, hépatiques qui nous accablent toute l'année, et personne n'en souffrira. Comme nous aimerions rester là, flâner, mais l'heure tourne et nous sommes loin d'avoir réalisé l'emploi du temps prévu. Les discours ont commencé avant la fin du repas ; ils marquent la satisfaction de ceux qui nous ont si généreusement accueillis ; ils apportent le salut fra-

ternel de délégations étrangères, si l'on peut s'exprimer ainsi quand il s'agit d'amis.

Les cars sont prêts, ornés de gracieuses hôtesse. Ebensee, Melk, Gusen, Mauthausen : une délicate attention a groupé davantage encore les amis pour un voyage heureux. Nous gagnons la Haute Auvergne qu'on ne peut se résoudre à trouver aride et sauvage. C'est un paysage grandiose mais familier. Les pluies abondantes de ces dernières semaines ont permis le développement d'une végétation luxuriante. Des fleurs colorent les prés verdoyants : genêts d'or, narcisses, pensées et myosotis, fleurs du souvenir. Lacs, montagnes, c'est un avant-goût de vacances, et beaucoup évoquent les voyages antérieurs. Ayard, Chambon. Nous effectuons une courte halte. Des rafraîchissements ont été prévus. L'eau du lac, si belle, ne nous tente guère, elle est trop froide pour faire songer à la baignade. Nous repartons. Dans les champs, d'épaisses plaques de neige subsistent encore, il est vrai que nous sommes à près de 1 400 mètres. Nous traversons le Mont-Dore et arrivons au pied du Sancy. Il faut, hélas ! faire demi-tour et regagner notre port d'attache. Nous nous arrêtons à Orcival dont certains se rappelleront davantage le délicieux jambon de campagne que la célèbre basilique en pur roman auvergnat (qu'ils sont chauvins, ces Auvergnats !) Nous arrivons à Clermont, nous jetons un coup d'œil sur la ville illuminée, nous atteignons la place de Jaude et il faut à nouveau se séparer. Certains le feront fort tard.

Le dernier jour se lève. Nous retrouvons les cars qui nous

emportent au Puy-de-Dôme, ultime excursion de ce séjour. Des chauffeurs, guides complaisants, nous expliquent le paysage que nous découvrons lentement. Il ne faut pas avoir le vertige. Nous sommes enfin au sommet. Un vent glacial nous fouette. Un temple romain dédié à Mercure, une station météorologique, un relais de télévision : on a vécu et l'on vit encore en ces lieux ingrats.

Nous faisons un tour d'horizon. Cette terre, jadis tumultueuse, repose maintenant, inquiétante malgré tout, en un relief paisible. Nous échappons au froid, nous redescendons vers Clermont dont nous mesurons le développement intense avant d'en regagner le centre. Dernier repas, derniers adieux. Il faut partir ! Déjà ! Ce n'est qu'un au revoir, mais il faudra attendre. Les Parisiens s'arrachent et trouveront dans quelques heures une capitale sombre dont la basse température accentuera leur nostalgie.

Le Congrès de 1966, Clermont-Ferrand : la ville ensoleillée a su marquer combien elle n'a pas oublié, combien nous y sommes chez nous, combien tout ce qui est nôtre ne lui est pas étranger. Merci à tous ceux qui nous ont si amicalement, si fraternellement accueillis, à ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette rencontre. Merci à ceux qui, depuis longtemps, sont le cœur de notre Amicale.

1966, une année dont on se souviendra.

Un Parisien.

COMPTRE-RENDU DU CONGRÈS CLERMONT-FERRAND - 29 MAI 1966

Le Président de l'Amicale, le Professeur Marc ZAMANSKY, prend place à la tribune, entouré de plusieurs membres du Bureau de l'Amicale, en particulier de M. GORCE, Président d'honneur, du Père RIQUET, de Mme DELAVIGNE, de Frédéric RICOL, d'Emile VALLEY, André LAITHIER, de Manuel RAZOLA, de Jean SERRES, de Ferdinand BONNEFOI, dit « Père Bonnefoi ».

Ouvrant la séance, il dit :

« Je tiens tout d'abord à rappeler combien je suis reconnaissant à toutes les autorités de Clermont-Ferrand de la manière dont nous avons été reçus. Notre temps étant très limité, j'essaierai de mieux exprimer cette reconnaissance tout à l'heure, au

déjeuner qui nous réunira à la Gare Routière.

« Je ne veux pas omettre non plus de saluer tous les camarades d'associations d'anciens déportés qui sont venus nous retrouver. Je ne les citerai pas de crainte d'en oublier, mais ils ne m'en voudront pas, car ils savent bien que nous sommes de tout cœur avec eux.

Je souhaite également la bienvenue à nos camarades lointains de Milan, d'Allemagne Fédérale. Nous avons même le plaisir de compter parmi nous un médecin dermatologue de Pologne, le Dr Zomboski. Je les remercie vivement d'avoir fait un aussi long voyage pour nous retrouver. »

Sur l'invitation du Président,

les représentants des différentes Associations prennent place à la tribune.

Le Dr SORDO, représentant l'Association de Milan ;

Bruno LINDNER, représentant l'Allemagne Fédérale ;

Marcel PAUL, Président de la F.N.D.I.R.P. ;

Mme AVENIER, Secrétaire générale de l'Amicale de Bergen-Belsen ;

Cécile LESIEUR, l'Amicale de Ravensbruck ;

Pierre GOUFFAULT, l'Amicale de Sachsenhausen ;

Pierre COUPECHOUX, l'Amicale de Buchenwald.

Puis le Président donne lecture des noms de nos camarades trop nombreux, hélas ! décédés depuis le dernier Congrès !

Raphaël TOURET
Pierre PERICHARD, alias
Pierre Berger
Louis COULOUDDOU
Vicente MENDEZ-
HERNANDEZ
Robert BAUDET
Bonifacio ROJAS-LOPEZ
Florencio GARCIA
José PINA-CATALAN
RASO-MARTIN
Raoul GALICIER
Ricardo BERNABEU
Antonio ARRIBAS-CASAS
DE LA CRUZ
Antonio ABALOS-LARA
Marcel HERIVAUX
Jean DUPONT
Gilbert BORGNE
Baldomero FERNANDEZ
Vincent MARQUEZ
Robert FAWTIER
Paul SERRIERES
Otto LAUE
Lucien FOURNIER
Longino SAUZE
Maurice GUENIN
Joseph EMERY
Aimé GOURGAN
PERRETTI
Pierre KARL
José TOMAS
Felipe BASTUS-MIR
André DEHU
André GERBELOT
André BOURGOGNE
José VILLARO
Joaquim SANTIAGO
Jean COUREGELONGUE
Charles BEDOS
Gilbert QUIQUERET



A la tribune officielle, on reconnaît le Préliste de ceux qui nous ont quittés au cours debout écoutant, avec une émotion profondes, de nos camarades, dont la mémoire famille de l'Amicale de Mauthausen.

En leur mémoire, l'assistance observe avec ferveur et émotion une minute de silence.

Le Président lit ensuite les excuses et messages de différentes associations.

Comité des Combattants de la Résistance antifasciste de la République Démocratique Allemande, BERLIN.

Comité Soviétique des Anciens Combattants, MOSCOU.

Fédération des Combattants Antifascistes, PRAGUE.

Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, PARIS.

Dr Alfred MIGSCH, VIENNE.

Organisation des Victimes du nazisme en HONGRIE.

Amicale des anciens Déportés Politiques de l'Île anglo-normande d'Aurigny.

LOPEZ-ARIAS et Juan PAGES, représentant nos camarades d'ESPAGNE.

Fédération des Associations des Combattants de la guerre de libération nationale de YOUGO-SLAVIE.

Amicale Belge.

Association de Turin.

Puis il donne lecture d'extraits de quelques lettres d'excuses de membres du bureau et d'adhérents de notre Amicale.

De Michel HACQ, Vice-Président :

Mon cher Marc,
chers camarades,

A mon grand regret, je ne pourrai assister cette année au Congrès de l'Amicale qui se tiendra à Clermont-Ferrand, dimanche et lundi prochains.

En dehors de mon état de santé qui requiert encore certains ménagements, des obligations professionnelles indépendantes de ma volonté m'interdisent de quitter Paris les 29 et 30 mai.

J'en serai navré, car vous savez quelle est ma joie de retrouver chaque année, à l'occasion du Congrès, mes camarades de misère, rescapés de Mauthausen et de ses kommandos, venus de tous les coins de France pour ces rencontres qui se déroulent dans le climat si chaud et si cordial de notre chère Amicale, animée avec une belle foi, une belle ferveur et un beau dévouement par l'irremplaçable « Mimile ».

Ces retrouvailles annuelles dans une même communion de pensée au souvenir de nos trop nombreux disparus représentés par leurs familles également très chères à notre Amicale, ce contact avec ceux qui ont partagé au camp nos espoirs et nos peines, sont un réconfort que je considère comme indispensable aux survivants de l'enfer concentrationnaire. Il donne toute sa valeur à la solidarité et à la camaraderie qui sont deux des plus beaux fleurons de notre belle

Association et nous pouvons en être fiers car l'esprit des anciens de Mauthausen est cité en exemple un peu partout, notamment dans les milieux déportés.

C'est pourquoi quelque chose de précieux me manquera cette année : ne pouvoir partager la joie commune des retrouvailles et sentir à vos côtés la chaleur d'une amitié qui n'a pas d'égal car elle a puisé ses racines dans un univers effarant qui se situe aux limites de ce qu'un être humain peut imaginer.

Ce message s'adresse aussi aux jeunes de « Souvenir et Jeunesse » auxquels je souhaite de prospérer : ce sont eux, en effet, qui reprendront le flambeau de l'idéal de paix et de liberté qui s'est forgé à la dure école du régime concentrationnaire.

Nos rangs s'éclaircissent et dans quelques années nous aurons tous rejoint ceux qui nous ont quitté dans les camps. Il appartiendra aux jeunes de perpétuer notre témoignage afin que les générations futures ne connaissent plus jamais les horreurs de ce passé encore récent.

Le choix de Clermont-Ferrand est excellent : l'Auvergne a payé un lourd tribut à la résistance et Mauthausen comptait de nombreux déportés arrêtés dans la région : bien peu ont survécu !...

Je souhaite une pleine réussite à ces assises de 1966....

De Robert CORBIN, trésorier.
Mon cher ami et cher Président,

Je me porte bien, mais mes jambes me portent mal et leur faiblesse, cette année, m'interdit de me joindre à vous à Clermont-Ferrand. A mon grand regret, crois-le bien, car c'est toujours pour moi une grande joie de me retrouver parmi vous à l'occasion de notre Congrès qui démontre chaque année davantage la vitalité de notre Amicale.

Veux-tu être mon interprète auprès de tous pour leur faire part de mon affectueuse et fidèle amitié, et défendre s'il y a lieu, mon modeste rapport financier dont les résultats sont dus davantage à la dynamique activité de notre Secrétaire Général qu'à ma compétence...

De Robert SHEPPARD, Mle 35 174 (camarade anglais) :

Mes chers amis,

Je suis tout à fait désolé que mes obligations professionnelles m'empêchent cette année d'être comme l'année dernière, parmi vous.

La grande famille unie et fraternelle que nous formons est un grand réconfort et chaque année il est bon de se replonger dans cette chaleureuse ambiance.

Croyez bien que si je ne suis pas présent aujourd'hui, je serai de tout cœur avec vous.

Je m'associe fraternellement à l'avance aux résolutions que nous devons prendre et vous fais part à tous, depuis le Président, le Secrétaire Général, les membres du Conseil et tous les assistants présents et même absents de ce congrès, de toute ma fraternelle et affectueuse amitié.

D'Auguste JUSTAMOND, d'Arles :

A mes camarades de Steyr :

Mes chers amis,

Je ne serai pas parmi vous cette année. Et pourtant, depuis l'annonce du Congrès à Clermont-Ferrand, je me réjouissais à l'idée d'aller vous revoir et de passer quelques heures en votre compagnie.

Mais le destin en a décidé autrement. Atteint de décollement de la rétine, je dois subir une opération et l'oculiste m'a imposé le plus grand repos.

Ainsi donc, cette année, je ne

participerai pas à la liesse générale, je ne pourrai pas échanger avec vous mes souvenirs des camps mais soyez sûrs que, par la pensée, je serai auprès de vous et que, de loin, je vivrai vos heures de joie.

Aussi, ne pouvant pas vous dire « à bientôt », je vous dirai « à l'an qué vin » à Paris...

TITIN, Mle 53 845.

De Robert THEETEN :

Chers camarades,

Dans quelques jours va se tenir le Congrès de l'Amicale à Clermont-Ferrand.

Pour les raisons que j'ai indiquées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il me sera impossible d'y assister, travaillant le samedi jusqu'à 19 h 30.

Je le regrette beaucoup et je souhaite à tous mes amis de Mauthausen un très beau Congrès, que notre Amicale grandisse encore, que l'unité s'y resserre et avec l'ensemble des déportés, par notre action, voir enfin obtenir satisfaction dans nos droits et revendications...

De Maurice LAMPE :

Mon cher Emile,

Je te serais très reconnaissant de bien vouloir m'excuser. En effet, mon état de santé qui exige des soins quotidiens que je ne peux réaliser seul, m'interdit pour l'instant tout déplacement et crois bien que je suis le premier à le regretter très profondément.

J'en reste pas moins convaincu qu'avec la joie que procure toujours nos retrouvailles, tous ensemble vous ferez de la bonne besogne et cela pour le plus grand profit de tous les adhérents de notre très sympathique Amicale de Mauthausen.



sident Marc ZAMANSKY, énumérant la de l'année 1965, devant les congressistes de, les noms, toujours plus nombreux, hé restera à jamais parmi nous dans cette

De Robert BARTY, Mle 28 682 :

...Je souhaite que le Congrès 1966 soit une réussite pour tous et en m'excusant de ne pouvoir y assister je vous assure de mes pensées fraternelles. Je regrette tant de ne pouvoir retrouver les camarades et cette chaude fraternité de notre Amicale, mais j'ai bon espoir de vous revoir tous à un prochain Congrès ou... peut-être, lors d'un pèlerinage à Mauthausen que je n'ai pas encore pu entreprendre depuis notre libération, et cela me pèse beaucoup...



D'autres membres de l'Amicale se sont excusés :

Mme DELALONDE, Pierre MABILLE, Paul PICOT, Abbé VARNOUX, Vicente OLMEDO-BARCO, Serge GIORGETTI, Pierre MUNOZ, Mme CHEVALON, Michel SIMON, Jean PETITJEAN, Jean LIGONDAY, Mme JARDEL, Fernand SCHILLING, Mme DARRROT, Jacques GANDER, Louis CAMUS, Jean LE GALL, André QUIPOURT, Pierre THOZET, Emile FACON, M. SANCHEZ, Marcel BINET, Mme CRINIÈRE, Mme PLAZIAT, M. GAUBIAC, Noël MOINAT, Julien GENTIL, Mme Olga NOWACK, M. LELIEVRE, Edouard LILLAZ, Serge CHOUMOFF, Ignace KASS, Léopold CASTELLAN, François WETTERWALD, René AUBERTIN, Mme FOURNIER, Maria RABATE, Mme LE CORRE.

M. ZAMANSKY ajoute : « Après toutes ces manifestations d'attachement et de sympathie, nous devons passer rapidement au travail. Si nous en avons le temps, je vous adresserai quelques mots à la fin de notre réunion, sinon nous nous rendrons immédiatement aux cérémonies qui doivent débiter à 11 h 20, raison pour laquelle nous devons quitter cette salle à 10 h 50, heure à laquelle les cars militaires nous attendront devant la porte. Vous voyez donc que notre temps, comme je viens de vous le dire, est très limité.

« Comme nous avons l'habitude de le faire chaque année et à moins que vous ne désiriez changer de méthode, je vais tout d'abord donner la parole à notre Secrétaire Général Emile VALLEY qui va vous rapporter l'activité de l'Amicale au cours de l'année. »



RAPPORT D'ACTIVITE

Chers amis, chers camarades, Une année encore vient de s'écouler, une année j'entends de la vie de notre Amicale qui s'étend en somme d'un Congrès à l'autre, puisque c'est là que nous étudions ensemble le chemin parcouru.

L'année 1965 vit la célébration du 20^e anniversaire de la Libération des camps et notre Congrès marquait presque la fin d'une année au cours de laquelle tous s'étaient efforcés de la préparer dans l'unité, tendus vers ce but : faire connaître et rappeler ce qu'avaient été les camps de concentration et rendre hommage à

tous nos camarades qui avaient payé de leur vie leur attachement à la liberté de leur pays.

Notre Amicale, qui avait pris une part active à cette préparation a, bien entendu, participé à toutes les cérémonies organisées dans ce but et qui se terminèrent par celle qui eut lieu au Struthof au mois de juin.

Dans le cadre de l'Amicale et du camp de Mauthausen, l'année 1965 fut marquée par huit pèlerinages auxquels ont participé 919 personnes auxquels il convient d'ajouter le pèlerinage des jeunes, groupant 256 jeunes gens et jeunes filles.

Le pèlerinage le plus important fut, bien sûr, celui du mois de mai qui rassembla 450 personnes et au cours duquel eurent lieu l'inauguration du monument de Gusen et la cérémonie internationale commémorant le 20^e anniversaire de la libération du camp.

Je veux souligner aussi l'importance que prend chaque année le pèlerinage que nous organisons à la Toussaint depuis que les corps des déportés « morts dans les journées de la Libération et non identifiables » ont été inhumés dans le cimetière creusé dans le camp. Ce cimetière avait été inauguré en 1961.

Le premier pèlerinage que nous avons organisé à cette date était en 1962 et 29 personnes y participèrent et d'année en année le nombre de participants augmenta : en 1963 : 37 personnes ; en 1964 : 38 personnes ; en 1965 : 48 personnes (ceci prouve qu'il répond au désir des familles de nos camarades).

En cette période de l'année où plus particulièrement la pensée des vivants va vers les morts, où la tradition, les habitudes dirigent les pas des vivants vers les lieux où reposent les leurs, les familles de nos camarades souhaitent se retrouver au camp où elles se sentent plus près d'eux... et d'année en année le nombre de déportés les accompagnant augmente aussi, tous vivent en communion de pensée pendant ces deux jours de recueillement...

Les pèlerinages qui ont lieu pendant les mois d'été sont aussi très suivis, vous avez pu le constater à l'énoncé des chiffres que je vous ai donnés, pèlerinages prolongés parfois par quelques jours de tourisme, de détente appréciée par tous, ces quelques jours passés ensemble étant imprégnés d'une pensée commune, de liens communs, qui font régner dans les groupes un esprit de cordialité, de fraternité qu'on ne peut demander ou trouver ailleurs.

Cette année, au cours du pèlerinage commémorant le 21^e anniversaire de la Libération du camp et auquel participèrent 60 personnes, eut lieu l'inauguration d'une stèle érigée à Linz, sur l'emplacement de Linz III, dans l'enceinte de l'usine Woëst dont la direction a donné son accord et mis à notre disposition le terrain nécessaire.

Je veux en signaler l'importance car, par l'érection de cette stèle nous voulons rendre hom-

mage à nos camarades morts en ces lieux et nous jugeons aussi très important qu'elle soit précisément élevée sur le lieu de passage d'un grand nombre d'ouvriers travaillant dans cette usine qui en emploie 25 000. Il ne faut pas méconnaître que le nazisme renaît un peu partout, je sais, bien sûr, que pour le combattre il faut être vigilants, il faut protester, il faut exiger l'interdiction de certains rassemblements, mais il faut aussi accomplir un travail d'enseignement et la présence de cette stèle peut en être un élément, cet aspect ne doit pas être négligé.

L'inauguration eut lieu en présence du Consul de France à Linz, représentant l'ambassadeur de France, du représentant du Landeshauptman de Linz, de la direction de l'usine Woëst, des délégués, des ouvriers de l'usine Woëst, des participants belges et italiens au pèlerinage commémorant le 21^e anniversaire de la libération du camp et des délégués de différents pays ; était là aussi tout notre groupe, comprenant en particulier plusieurs familles ayant perdu un être cher dans ce commando, plusieurs anciens déportés de Linz dont la plupart revenaient à Mauthausen et dans leur commando de Linz, pour la première fois.

Cette cérémonie fut très émouvante, dans sa simplicité, nous avions tous devant les yeux non seulement les assistants mais tous nos camarades morts à nos côtés après avoir lutté pour que la France soit libre, pour que l'humanité échappe à l'emprise du nazisme.

Au camp de Gusen, quelques travaux ont été effectués depuis l'inauguration du monument. Vous vous souvenez que sur le mur d'enceinte nous avons fixé des plaques portant en langue française, italienne et allemande, ce texte à la mémoire des 37 000 déportés morts dans ce commando :

Dans cette enceinte, à l'emplacement même où il fut construit sous le régime nazi, subsiste le crématoire de Gusen I et de Gusen II, commandos les plus meurtriers du KZ Mauthausen.

De 1940 à 1945, plus de 37 000 patriotes de toutes nationalités y furent incinérés après avoir connu les souffrances physiques et morales les plus cruelles.

Ils sont morts pour l'indépendance de leur pays, pour la Liberté, pour le salut des hommes.

Que le souvenir de leur sacrifice demeure à jamais dans la pensée des vivants.

Mémorial érigé par les survivants et les familles des disparus, 8 mai 1965.

A la demande de nos camarades espagnols, une plaque a été fixée, portant la traduction en langue espagnole, nous y avons ajouté celle en langue anglaise. Nous avons aussi porté l'inscription « Mémorial » en lettres de bronze de 60 cm en haut du monument afin qu'elle se voie de loin.

Nous avons prévu de faire un parking sur le terrain libre devant le monument, terrain que

nous avons dû acheter afin, d'une part, d'avoir l'accès direct à la route, d'autre part, pour qu'aucune construction ne vienne boucher la vue du monument.

Les fonds recueillis permettront de terminer tous les travaux envisagés : lorsque tout sera fait, le bilan sera établi.

En 1967, nous espérons pouvoir poser une plaque ou ériger une stèle signalant l'emplacement du commando de Redl-Zipf qui fut un très dur commando.

Cette année nous organisons 7 pèlerinages dont tous les programmes vous ont été communiqués dans un récent bulletin. Nous vous recommandons de vous hâter de vous inscrire si vous désirez participer à l'un d'eux.

Rendre hommage à nos morts aussi par les cérémonies que nous renouvelons chaque année et auxquelles nous aimerions voir une assistance plus nombreuse, même si pour cela il faut faire quelques efforts...

Cérémonies à notre monument au cimetière du Père-Lachaise, le jour consacré au Souvenir des Déportés, c'est-à-dire le dernier dimanche du mois d'avril et le 11 novembre, puis, le 5 mai, commémoration de la libération du camp par la cérémonie de la Flamme à l'Arc-de-Triomphe.



LES PROJECTIONS DE FILMS

Les projections de films se poursuivent, Daniel PIQUEE-AUDRAIN et André MARCHAND en ont assuré 20 dans la Mayenne, l'Orne, le Périgord, le Limousin et la Nièvre avec l'aide des déportés de ces différentes régions, 4 575 personnes environ y ont assisté.

A la projection du film *J'ai survécu à ma mort* s'ajoute ou s'alterne celle du film fait par Pierre Rosenwald et Jany Sylvaire *Les Vivants et les Ombres*, il s'agit d'un documentaire sur Mauthausen et les commandos ; à la partie historique s'ajoutent des prises de vues sur les cérémonies qui eurent lieu en mai 1965, inauguration du mémorial de Gusen, cérémonies commémorant le 20^e anniversaire du camp à Mauthausen et dans ses commandos.

S'alternent également la projection du film *Nuit et Brouillard* et deux courts métrages, un sur Robert Desnos, poète français mort au camp de Terezin, un second intitulé *Petits chaussons, petites nattes*, sur les enfants morts au camp de Terezin.

Nous remercions vivement André MARCHAND, Michèle et Daniel PIQUEE-AUDRAIN qui, depuis plusieurs années, poursuivent ces projections si riches d'enseignement, projections complétées par la vente de livres et de documents photographiques qui, au-delà de ces projections, prolongent et complètent cet enseignement.

Nous remercions aussi tous nos camarades qui, en tous lieux, participent à la préparation de ces tournées et à ceux qui, dans leur région, se chargent de la

préparation et des projections des films dans toute la France.

A présent, deux films ont été expédiés au Sénégal où notre ami Louis DEBLE doit les faire circuler, puis René GILLE les jettera à Abidjan...



EXPOSITION

A ce moyen d'enseignement, il faut ajouter l'exposition appartenant à notre Amicale et dont la préparation fut confiée à une commission dont nous vous avons donné la composition l'année dernière.

Je tiens à remercier à nouveau nos camarades Georgette WALLEE, Gérard LONDON, René ROBY qui, au cours de cette année, l'ont encore perfectionnée.

Les panneaux sont exposés à Clermont-Ferrand, salle Gaillard, depuis hier et jusqu'au 5 juin.

Grâce à notre ami et cher Président Marc ZAMANSKY que nous remercions vivement, tous les panneaux ont été exposés à la Faculté des Sciences à Paris pendant un mois et demi, en octobre et novembre, c'est-à-dire au moment des inscriptions à la Faculté. Depuis, quelques panneaux ont été exposés au lycée de Châtenay-Malabry dans le cadre d'une exposition organisée par les professeurs et élèves et à la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Créteil - Mont-Mesly, dans une exposition organisée par l'A.N.A.C.R.

Nous souhaitons vivement que les panneaux de l'exposition de l'Amicale circulent, et pour cela, nous vous conseillons d'étudier les possibilités de la présenter dans vos régions respectives, la commission d'exposition se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à l'installer. Pensez qu'une exposition sur la montée du nazisme, par conséquent sur les faits qui ont abouti aux déportations de millions d'êtres humains, sur la résistance et sur cette déportation est un enseignement très important qu'il ne faut pas négliger, pour atteindre l'un des buts que nous poursuivons, c'est-à-dire faire comprendre ce qu'était le nazisme et les maux qu'il a engendrés pour tous les peuples afin d'en empêcher le retour.

Rendre hommage à nos morts, enseigner, c'est à quoi tendent aussi les visites du camp de Mauthausen que Daniel PIQUEE-AUDRAIN guida encore pendant quelques semaines en 1965 et qui sont complétées par la vente de livres sur la déportation.



JUGEMENT DES CRIMINELS DE GUERRE

Je veux seulement dire quelques mots sur ceux qui occupèrent des fonctions importantes dans les commandos de Mauthausen, notre ami André LAITHIER, traitant le sujet dans l'ensemble.

A l'heure actuelle, Schultz et Streitwieser, respectivement chef de la politische Abteilung et commandant SS à Gusen et autres camps, qui avaient été mis en

liberté provisoire pour préparer leur défense, ont été incarcérés à nouveau dans l'attente de leur procès.

J'insiste tout particulièrement auprès des camarades qui ont envoyé des témoignages au juge et qui seront convoqués au procès, pour qu'ils se rendent à ces convocations, leur présence et la précision de leurs témoignages seront très importantes et, nous l'espérons, contribueront à ce que ces bourreaux soient châtiés comme ils le méritent.

GANZ, dit « Jules », ex-officier SS au camp puis commandant à Wiener-Neustadt en 1943 et à Ebensee en 1944-1945 a été arrêté. Quelques-uns parmi vous ont adressé leurs témoignages sur ce criminel de guerre à Serge de MOUSSAC, ancien d'Ebensee, chargé de les rassembler et de les transmettre au juge d'instruction, mais certains camarades d'Ebensee ont tardé à le faire; ne perdez pas de temps, plus les témoignages seront nombreux, plus ils seront précis sur les agissements de GANZ, plus il y aura de chances qu'il soit condamné, il ne faut pas que vous vous désintéressiez de cette question et que votre négligence agisse en faveur de ce tortionnaire responsable de la mort d'un grand nombre de nos camarades et qui, s'il l'avait pu, en aurait fait mourir encore bien d'autres.

La certitude que beaucoup de criminels de guerre vivent encore tranquillement dans un coin d'Allemagne, d'Autriche ou ailleurs nous fortifie (s'il en était besoin) dans le sentiment que nous devons exiger de l'Allemagne, l'imprescriptibilité pour tous les crimes de guerre.

Et dans notre pays il y aurait aussi beaucoup à dire sur la clémence dont ont bénéficié des bourreaux. Nous avons protesté contre la grâce accordée à Jacques Vasseur, agent de la Gestapo d'Angers qui a livré et torturé des centaines de résistants.

Nous protestons aussi contre la campagne menée pour le transfert des centres de Pétain à Douaumont... qui ne pourrait être qu'une réhabilitation du régime de Vichy.



DEFENSE DES DROITS DES « FAMILLES » ET DES RESCAPÉS

Depuis notre Congrès de 1965, nous avons enregistré avec satisfaction la levée provisoire de la forclusion pour les demandes de cartes de déportés, ce qui a permis à des rescapés ou familles de formuler leur demande: nous insistons cependant encore sur le fait que la forclusion n'a pas lieu d'exister, car cela risque de léser certains ayants-droit qui, par négligence ou ignorance, n'auraient pas encore fait leur demande.

En tout cas, nous vous demandons de rappeler encore autour de vous que la forclusion n'est levée que jusqu'au 1^{er} janvier 1967. Nous demandons aussi que les retardataires puissent bénéficier de l'indemnité allemande.

Sur notre bulletin vous avez pu lire le compte rendu de l'entretien accordé par M. Sanguinetti, nouveau ministre des Anciens Combattants à une délégation de l'Amicale. Nous lui avons soumis plusieurs revendications. Je vous rappellerai brièvement celles d'intérêt général:

Parité des pensions attribuées aux déportés politiques et aux déportés résistants.

Cette question est très importante, nous avons défendu notre point de vue, c'est-à-dire à égalité de préjudices et de souffrances, égalité de réparation. Or, actuellement, un déporté détenteur de la carte de déporté politique pensionné à 100% perçoit une pension mensuelle de 353 F, un déporté détenteur de la carte de déporté résistant, pensionné également à 100%, perçoit 562 F.

En outre le mode de calcul n'étant pas le même pour les déportés politiques et les déportés résistants, un déporté politique ne peut dépasser le 100%, à moins que ce taux lui soit attribué pour une seule maladie, ce qui est rare.

Je suis certain que vous êtes tous de mon avis pour dire qu'il est indispensable que cette question soit révisée et que nous devons faire porter tous nos efforts sur ce point.

Attribution de l'indemnité allemande aux réfugiés déportés résistants auxquels elle est refusée au titre de la B.E.G., du fait de leur qualité de résistant est refusée également sur les sommes versées par l'intermédiaire du gouvernement français parce qu'ils sont réfugiés. Nous pensons qu'il est injuste que, de ce fait, ils ne puissent prétendre à cette indemnité.

Extension du bénéfice de la Sécurité Sociale aux ascendants percevant la pension, ce qui, en somme, donnerait, sur ce point, la parité avec les déportés pensionnés et avec les veuves de guerre.

Pour cette question, la difficulté vient du fait que la décision dépend de la Direction de la Sécurité Sociale à laquelle le ministre des Anciens Combattants transmettra notre demande. Je pense que nous devrions, par conséquent, présenter cette revendication également à la Direction de la Sécurité Sociale, je crois qu'il serait peut-être bon de préciser que cette mesure n'interviendrait d'ailleurs que pour un nombre restreint de personnes, étant donné que, à mesure que les années passent, le nombre d'ascendants dont le risque maladie est couvert par la cotisation retenue sur la retraite vieillesse de la Sécurité Sociale est de plus en plus grand.

Parité des droits aux billets de « visites aux tombes » entre familles détentrices de la carte de déporté résistant et déporté politique.

Le ministre a promis son appui. Je pense que sans se lasser il faut revenir sur cette demande car, là aussi, il y a une injustice due à l'application d'une loi de 1919; or, à cette époque, il ne pouvait être question que de

familles de militaires. Qui aurait pu imaginer que 25 ans plus tard des millions d'êtres humains seraient exterminés dans les camps de concentration sans que pour cela la qualité de « militaire » leur soit reconnue, bien que leur acte de décès porte la mention « Mort pour la France ».

D'ailleurs, de 1948 à 1953, le billet gratuit de chemin de fer, dit billet de « visite aux tombes » était accordé à toutes les familles, d'abord sur présentation du « modèle M », puis sur présentation de l'acte de décès portant la mention « Mort pour la France ».

Pour les victimes de cette époque exceptionnelle que nous souhaitons tous ne jamais revoir, pourquoi des règlements exceptionnels ne pourraient-ils pas être appliqués?

De plus, parmi ces familles détentrices de la carte de déporté politique, un certain nombre auraient dû avoir la carte de déporté résistant, mais l'activité de leur disparu étant clandestine, certaines ignoraient absolument à quel réseau ou groupe il appartenait et n'ont pu obtenir les attestations exigées pour faire valoir leurs droits.

Toutes ces demandes figureront dans la résolution que nous soumettrons tout à l'heure à votre vote.



SOLIDARITE

Depuis 1950, à l'occasion de Noël, nous faisons chaque année des colis pour les familles de nos camarades disparus ou pour les familles des rescapés se trouvant dans une situation difficile, des colis aussi pour les mamans ou les veuves âgées, seules, malades, ayant de faibles ressources et pour nos camarades hospitalisés et, mes chers amis, nous vous avons déjà demandé à maintes reprises de nous signaler les cas que vous connaissez autour de vous, car il est évident qu'il nous est impossible de connaître tous les cas difficiles et, d'autre part, les intéressés hésitent, n'osent pas parfois nous en faire part; vous devez donc être tous le lien entre le bureau de l'Amicale et les membres de notre « grande famille » qui sont en difficulté ou atteints par la maladie et pour lesquels vous pensez qu'une aide matérielle ou morale serait utile, car je tiens à signaler tout particulièrement que l'aide que nous apportons est ressentie autant sur le plan moral que sur le plan matériel, nous constatons combien les colis de Noël, si modestes soient-ils, sont toujours reçus avec plaisir. Comme nous l'écrivait une maman: « Nous sentons là que vous pensez aux parents de ceux qui furent vos camarades dans la résistance et la déportation et si vous saviez comme votre geste nous fait plaisir. »

A l'occasion de Noël, en 1965, nous avons donc fait 42 colis et envoyé 15 mandats de différentes valeurs, suivant les cas.

Tout au long de l'année, lorsque la nécessité s'en est fait sentir, nous avons conseillé et aidé

les uns et les autres pour les demandes de cartes, de pensions ; nous sommes intervenus dans bien des cas, nous avons apporté aussi notre appui et parfois une aide pécuniaire.

Cette solidarité, nous voulons la développer autant que le nécessiteront les cas que vous nous soumettez.

Cette année nous avons augmenté la cotisation des déportés avec l'accord des membres du Bureau et du Conseil d'Administration parce que, bien sûr, les frais augmentent toujours, et puis, nous voudrions employer une partie de cet apport supplémentaire à la solidarité. Nous venons de le dire, nous pensons tous que c'est une injustice que le billet de « visites aux tombes », c'est-à-dire le billet gratuit de chemin de fer pour le parcours en France ne soit pas accordé annuellement aux parents, aux veuves, aux enfants détenteurs de la carte de déporté politique et nous renouvelons les demandes que nous avons maintes fois faites dans ce sens, mais en attendant que ce droit au billet annuel soit reconnu aux familles des déportés politiques, éventuellement nous leur faciliterons le pèlerinage en les dédommageant du montant de ce billet, ainsi nous réparerons ce que nous considérons être une injustice.

Nous avons pensé aussi que parfois des ascendants, des veuves âgées n'ayant que de faibles ressources souhaiteraient participer à nos pèlerinages mais ne peuvent le faire. Nous leur disons : faites-vous connaître tout simplement votre cas, l'Amicale n'est-elle pas votre famille et soyez certains que nous vous aiderons à faire ce pèlerinage à Mauthausen qui vous tient à cœur.

Et vous tous mes amis qui, heureusement, n'éprouvez pas ces difficultés, faites-nous connaître celles que vous voyez autour de vous, vous êtes mieux placés que nous pour connaître les familles de votre ville, de votre département dont la situation nécessiterait cet acte de solidarité, aussi nous comptons sur vous, comme je l'ai dit plus haut, pour être le lien entre le bureau de l'Amicale et ceux qui sont en difficulté.



JOIE DE SE RETROUVER

Notre Amicale c'est aussi le plaisir de se retrouver dans les différentes occasions, au vin d'honneur traditionnel (qui, tout particulièrement cette année, rassembla un grand nombre de nos adhérents à la satisfaction de tous), aux repas des commandos dont les participants sont de plus en plus nombreux, et puis cette année, sur la demande de plusieurs membres de notre Amicale, nous avons organisé une réunion interdépartementale à Narbonne à laquelle 210 personnes assistaient, un repas fraternel la suivit, groupant 185 personnes. Il est évident que nos amis de province, étant donné les distances, participent moins facilement à la vie active de

l'Amicale et que pour ceux de l'Aude, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales et du Tarn, cette réunion du 3 avril fut très utile puisqu'elle leur permit de se renseigner sur leurs droits. Elle fut très agréable car elle leur permit de se retrouver entre amis, entre frères, elle retrempa les énergies et je suis certain que tous quittèrent Narbonne plus décidés à lutter pour la défense des droits, contre la renaissance du nazisme, décidés aussi à rechercher tout ce qui peut nous unir, à bannir ce qui pourrait nous diviser.

Par ce compte rendu d'activité, vous avez pu constater que notre Amicale est très vivante ; cela tient à l'intérêt, je dirai plus à l'attachement que vous lui portez, à l'activité du bureau, du secrétariat, de tous ceux qui participent activement à cette vie de l'Amicale, à tous ceux qui viennent donner « un coup de main » pour expédier les bons de soutien, mettre sous enveloppes les circulaires, se passionnent (!) pour coller des milliers de timbres... donner des coups de rabot, planter des clous, manier le pinceau, faire des paquets et se faire encore embaucher pour les expédier... et que sais-je encore !...

Vous n'aimez pas beaucoup les chiffres. Je vais tout de même vous en donner quelques-uns, mais ce ne sera pas long.

A l'heure actuelle, l'Amicale compte 4 488 adhérents, déportés et familles, sans compter tous ceux qui sont de cœur avec nous mais qui, bohémiens, ont oublié de nous communiquer leur nouvelle adresse et que le hasard d'une rencontre, une occasion, fera sortir du fichier « parti sans adresse ».

En 1965, nous avons expédié 2 097 lettres et plusieurs milliers de circulaires, fait 7 bulletins, des démarches au ministère que nous ne chiffons pas pour demande de cartes, de pensions, etc.

Pour terminer ce compte rendu, je veux vous dire quelques mots sur « Souvenir et Jeunesse », fondé par notre Amicale en 1965. Le départ fut donné par le pèlerinage au camp de Mauthausen qui groupa 256 jeunes.

Comme il a été précisé à la réunion du Conseil d'Administration de l'Amicale, il est bien entendu qu'il est un mouvement indépendant ouvert à tous les jeunes, aussi bien aux enfants de déportés et résistants qu'à tous ceux qui n'ont aucun lien avec la déportation et la résistance mais qui sont d'accord avec le but poursuivi précisé dans les statuts, c'est-à-dire :

— réunir les jeunes de tous milieux, de toutes tendances, de toutes croyances afin de continuer à œuvrer dans les voies de ceux qui luttèrent pour le respect de la dignité humaine ;

— favoriser des rencontres, des échanges culturels nationaux et internationaux, de nature à maintenir et renforcer le souvenir de la Résistance et de la déportation, développer chez les

jeunes la générosité, la fraternité, l'esprit de solidarité et aussi le courage civique qui animèrent leurs aînés ;

— faire connaître, par des voyages, les camps de concentration et d'internement, les hauts lieux de la Résistance et de la Libération ;

— lutter pour la sauvegarde de la paix, pour l'entente et l'entraide entre tous les peuples, veillant ainsi au maintien de la liberté et au triomphe de l'esprit de tolérance.

Nous souhaitons vivement que « Souvenir et Jeunesse » devienne l'émanation de toutes les associations de la Résistance et de la Déportation.

Il ne faut pas oublier que chaque jour nos rangs s'éclaircissent et qu'il est nécessaire que la génération montante reprenne le flambeau et pour cela il faut qu'elle comprenne comment, voici un quart de siècle, le monde fut jeté dans la plus épouvantable des tragédies parce qu'il n'avait pas su réprimer à temps les instincts d'un peuple et d'une idéologie basée sur la violence, la bestialité et la supériorité raciale.

Tout cela s'est effondré, il est vrai, dans un immense chaos de ruines et d'incendies, mais à quel prix ! et n'en reste-t-il rien ?

Nous avons donc pour devoir de rester vigilants, cela est nécessaire plus que jamais, car il y a des cendres où le feu couve encore et si nous ne réagissons pas à temps, ce que nous avons vécu n'aura servi à rien.

Nous savons ce qu'a coûté la liberté reconquise. Mais le prix payé n'a de valeur que si nous avons la certitude que le monde connaîtra la paix. Cette certitude, nous ne l'avons pas aujourd'hui. C'est pourquoi il faut mettre tout en œuvre pour que notre amitié ici et au-delà des frontières se renforce, pour que devienne plus vive l'unité qui nous est indispensable entre toutes les victimes, pour que les jeunes comprennent. Si nous gardons en nous cette espérance, nous y puiserons la volonté nécessaire pour continuer la lutte aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'au jour où les peuples pourront être assurés d'une existence paisible, mais pour cela il faut qu'ils soient tous libérés des horreurs de la guerre.

Pour que le sacrifice de nos morts ne soit pas vain, il faut dénoncer la renaissance du nazisme qui, partout, relève la tête, et lui barrer la route ; il faut à tout prix agir, enseigner pour que l'humanité ne revoie jamais ce qui fut la honte de notre siècle, pour qu'il n'y ait

« Plus jamais de Mauthausen »
« Plus jamais de camp de concentration. »

La fin du compte rendu est saluée par de vifs applaudissements.

M. ZAMANSKY. — Je crois que pour activer les débats il est raisonnable de donner la parole aux deux ou trois rapporteurs, et d'ouvrir ensuite seulement la discussion.

L'Assemblée étant d'accord, il passe immédiatement la parole à André LAITHIER.

Chers Camarades,

Nous voici donc réunis une fois encore, la 21^e depuis notre libération.

Il y a 2 ans à Nancy, et l'an dernier à Paris, je vous avais déjà parlé du problème des survivances du nazisme, de la renaissance du fascisme, en Allemagne et dans le monde, du rôle que nous avons à jouer, en tant que témoins, pour nous opposer aux ennemis de la paix et de la dignité humaine.

Si je viens encore aujourd'hui devant vous, chargé des mêmes soucis, cela signifie bien que nos problèmes restent entiers, qu'il nous faut encore remettre notre ouvrage sur le métier, que les menaces existent toujours.

Mais je voudrais tout d'abord vous dire que cette mission est celle de tous les rescapés, et qu'en aucune façon il ne serait souhaitable de me considérer comme un spécialiste de ces questions et que mon intervention au Congrès, une fois par an, soit traitée comme un rite auquel nous sacrifions pour soulager notre conscience, après quoi il nous suffirait de continuer tranquillement notre petit train-train habituel.

S'il en était ainsi, nous tournerions délibérément le dos à nos devoirs les plus sacrés.

Mais c'est parce que les rapports présentés sur ce sujet les années précédentes ont reçu votre approbation unanime, et qu'en conséquence ils n'ont pas été sans influence sur l'action générale de notre organisation, qu'il nous est apparu souhaitable de continuer dans cette voie. A condition, je le répète, que chacun prenne sa part dans cette lutte indispensable.

Ainsi donc, le dossier qui nous concerne s'est encore enrichi depuis un an d'exemples significatifs.

Je pourrais vous faire une longue énumération des scandales, petits ou grands, de la non-dénazification, de la mansuétude des autorités de la République Fédérale à l'égard des criminels de guerre, et de l'impudence de ces derniers !

Quand on songe que Lammerding, bourreau d'Oradour et de Tulle, condamné à mort en France, ose attaquer en justice ceux qui, dans son pays, se permettent de rappeler son sanglant passé !

C'est dire à quel point peuvent être bafoués les sentiments les plus louables, c'est dire quelle utilisation frauduleuse de la liberté peut être faite pour ceux qui ont passé leur vie à lutter contre la liberté, et qui continuent !

Je pourrais citer, pêle-mêle, dix, vingt, cinquante cas de bourreaux reconnus coupables, mais libres ; de nazis bien pourvus d'emplois officiels, de procès dérisoires traînant en longueur dont la justice ne sort pas grandie, tant s'en faut !

Je pourrais encore vous parler longuement des multiples manifestations des nazis réorganisés en Allemagne et dans le monde, des camps découverts au Chili, des racistes et des bellicistes qui paradedent en uniforme quasi hitlérien à New York, de l'agitation sordide des anciens collabos de chez nous qui utilisent le para-

vent des glorieux survivants de Verdun pour tenter la réhabilitation de Pétain.

Je pourrais encore citer bien d'autres faits, mais ce serait très long. Vous trouverez l'essentiel dans le Livre brun, et l'actualité, par votre quotidien habituel, vous apporte une moisson régulière de sujets de crainte ou d'horreur.

Mais vous me permettez cependant de dire un mot sur les obsèques de Sepp Dietrich. Voici la dépêche qui donne l'information :

« 7 000 anciens « S.S. » à l'enterrement de Sepp Dietrich. Ludwigsbourg (Allemagne de l'Ouest), 28 avril. — 7 000 anciens S.S., venus d'Autriche et d'autres pays à Ludwigsbourg, ont assisté, le 28 avril, aux obsèques de Sepp Dietrich, ex-chef de la garde personnelle de Hitler, ex-commandant de la 6^e armée blindée S.S.

« Le cercueil a été porté jusqu'au cimetière par d'anciens généraux nazis, et c'est un autre ex-général S.S., Fritz Bittrich, qui a prononcé l'« éloge » funèbre. A la fin de la cérémonie, les assistants ont entonné le chant S.S. « Loyauté », puis le « Deutschland über alles ».

« Un certain nombre d'officiers et de soldats de la Bundeswehr y assistaient en uniforme.

« Sepp Dietrich, notamment coupable de l'assassinat de 142 prisonniers de guerre américains, avait été condamné, pour crimes de guerre, à la réclusion perpétuelle, mais il avait été gracié et libéré en 1955. »

Ainsi, ce haut dignitaire nazi, chef de la garde personnelle d'Hitler, vivait libre depuis plus de 10 ans.

Et son enterrement est l'occasion d'un grand rassemblement des S.S.

Et des militaires en uniforme y participaient. Ainsi, c'est devenu non seulement une chose ordinaire, mais un titre de gloire que d'avoir appartenu à la S.S.

Ceux qui devraient le plus se faire oublier font tout ce qu'ils peuvent pour attirer l'attention sur eux. Et cela, en toute tranquillité, cependant que l'Association des Victimes du Nazisme est toujours poursuivie et persécutée !

Par ailleurs, un autre élément est de nature à provoquer nos craintes :

Le N.P.D. (Parti Démocrate National), qui est l'héritier du parti hitlérien, vient de recueillir de 7 à 10 % des voix aux élections en Bavière. Ainsi, à Bayreuth, par exemple, 1 électeur sur 10 rêve de revenir au bon vieux temps d'Adolf.

Alors, quand on nous dit qu'il s'agit de groupuscules, de quelques agités, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'en réalité il s'agit d'une entreprise très importante et qui porte ses fruits empoisonnés, et en même temps on ne peut pas s'empêcher de se souvenir qu'Hitler aussi, au début, dans sa première tentative de putsch, apparaissait comme un illuminé, ou un joyeux plaisantin sans importance.

De même en France, nous ne saurions être trop vigilants devant le regroupement des néo-nazis qui s'organisent dans un « Cercle National et Socialiste Européen », dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de Police. Ce sont les mêmes qui ont adopté comme signe

de ralliement le porte-clefs à l'effigie de Hitler !

Je sais que tous nos camarades, quand on leur parle de cela, rêvent de tenir un de ces phénomènes devant eux, et que des démangeaisons nous viennent aux poings et au bout du pied. Mais il n'est pas sûr que cela relève simplement du coup de pied quelque part. Il n'est pas sûr que ces groupements ne rassemblent que quelques énergumènes sans importance. Et si quelqu'un doit tenir compte des leçons du passé, c'est bien nous, les rescapés des camps hitlériens. Alors nous devons nous tourner vers les autorités de la République et exiger la mise hors d'état de nuire de ces fascistes. Nous devons adopter à leur égard le mot d'ordre de Saint Just : « Pas de liberté pour les assassins de la liberté ! »

Et nous voici de la sorte confrontés avec un problème que nous ne pouvons pas éluder éternellement. Il s'agit de l'attitude de l'ancien déporté vis-à-vis de l'ancien bourreau.

Ah ! les conseils ne nous manquent pas ! C'est si loin... ce ne sont plus les mêmes hommes, il faut prouver votre grandeur d'âme, le pardon est le signe des forts et des justes, etc.

Je répète donc que tant que l'on voudra examiner ces problèmes moraux du seul point de vue individuel, on pourra prouver que toutes les solutions sont valables, on trouvera des explications, des excuses, des justifications pour les pires crapules.

Mais si l'on veut bien tenir compte de la société dans laquelle nous vivons, des menaces de guerre qui pèsent sur nos têtes, des moyens de destruction apocalyptiques qui peuvent être, un jour, aux mains des criminels de guerre, alors nous devons regarder l'avenir et nous soucier de nos responsabilités devant nos enfants, et devant les enfants de nos enfants.

Permettez-moi, à ce sujet, de rappeler un fait significatif :

Le nommé Marcel DENEQUE a été condamné à mort le 25 mars par la Cour de Sûreté de l'Etat. Il a 68 ans, il a dénoncé de nombreux résistants des réseaux « Voix du Nord » et « Comète » dans le département du Nord, qui furent fusillés ou déportés. Deux ou trois cents patriotes sont morts, par sa faute. Un témoignage a pesé très lourd dans la décision de la justice, c'est celui du Docteur Serfati, qui réussit à sauter du train qui l'emmenait à Auschwitz.

Voici sa déposition : « C'est grâce à moi que l'activité de Denèque au service des Allemands a été démasquée. Je ressens donc pleinement le poids de mes responsabilités. Hier, je suis allé en pèlerinage sur les lieux mêmes d'où je me suis échappé du train qui m'emmenait vers la mort. Je me demandais si, 22 ans plus tard, je n'aurais pas pitié de cet homme. Eh bien non ! J'ai pensé à mes camarades morts de la barbarie nazie. Aujourd'hui comme hier, cet homme demeure un traître. Il n'est pas possible pour nous d'oublier ceux qui sont morts par sa faute. »

Je crois que ce médecin a posé très simplement mais très justement le problème.

Mais ce qu'il y a de remarquable dans ce procès-là, c'est qu'on avait

affaire à un récidiviste : déjà, en 1920, ce traître avait été condamné à 20 ans de forteresse pour avoir livré de jeunes patriotes aux Allemands pendant la guerre 1914-1918.

Eh bien ! quels que soient les bons sentiments qui peuvent nous animer les uns ou les autres, rien ne peut effacer le fait que la mansuétude relative dont ce criminel abject a bénéficié en 1920 est la cause directe et évidente de la mort de plus de 200 patriotes, pendant la deuxième guerre.

200 morts, cela fait combien de veuves, combien d'orphelins, combien de vieux parents à la vie brisée ?

Devant tant de sang et tant de larmes, que les hypocrites se taisent et que justice soit faite !

Nous avons publié dans notre bulletin un article concernant le gestapiste de Grenoble BARBIER que sa mauvaise étoile conduisit à Mauthausen. Pour la 2^e fois, il vient d'être condamné à mort par la Cour de Sûreté de l'Etat.

Le fait qu'il ait été déporté comme nous, ne peut pas nous apparaître, à nous, comme une atténuation de ses crimes. Si notre cœur saigne, c'est au souvenir de nos compagnons de la Résistance morts par sa faute, c'est devant la douleur des familles des disparus, et non pas devant le châtement qui attend ce tortionnaire.

C'est pour les mêmes raisons que nous ne pouvons pas approuver la décision de grâce dont a bénéficié le sinistre Vasseur, autre traître, autre vendu, autre sadique, autre tortionnaire impitoyable.

Mais je vous demande pardon de me laisser emporter par ces exemples qui ne sont toujours que des cas individuels.

Il est beaucoup plus important pour nous, en définitive, d'essayer de pénétrer dans les rouages de la machine de guerre hitlérienne, d'en expliquer le fonctionnement, et surtout de mettre au jour le moteur et l'énergie qui la faisaient tourner.

Parlant du procès de Francfort qui commençait à peine, voici deux ans, l'écrivain Robert Merle, Prix Goncourt, écrivait : « Le coupable véritable n'est pas un être de chair et de sang. Il sera absent des débats et le verdict ne dira pas son nom. »

Et il terminait ainsi son article : « Dans le procès de Francfort, le départ est facile à faire entre les « petits cadres » sadiques, qui mettaient « la main à la pâte » et torturaient à la petite semaine, et les « grands cadres » qui dirigeaient de haut, avec un degré remarquable d'efficacité technique, le minutieux « combinat » de l'usine de mort. Petits et grands cadres, il est juste qu'on les condamne. Mais la bourgeoisie allemande qui mandata celui qui ordonna ces crimes, où est-elle, sinon, comme hier, dans les allées du pouvoir, et profilant toujours son ombre derrière ceux qui affectent aujourd'hui de juger ses exécutants ? »

Voici, me semble-t-il, une analyse lucide qui explique bien des choses, d'hier et d'aujourd'hui, et qu'aucun historien ou sociologue conséquent ne pourrait contester.

Gœring est mort pendu, mais ses entreprises reconstituées sont plus puissantes que jamais.

Et l'I.G. Farben Industrie, qui essayait ses produits sur les cobayes humains d'Auschwitz, se porte à merveille.

Mais alors, me direz-vous, que pouvons-nous faire ? Allons-nous nous battre contre des moulins à vent ? Quel droit avons-nous de nous immerger dans le régime intérieur de cet Etat ?

Eh bien non, nous ne vous conviendrons pas à jouer les don Quichotte, ni à protester contre la forme du régime existant au-delà du Rhin. Cela, en effet, n'est pas notre affaire.

Mais du moins notre autorité morale peut-elle encore servir, du moins notre voix peut-elle encore s'élever, jointe à celle de tous nos frères de déportation, de tous les résistants, de tous les anciens combattants et de toutes les victimes de guerre, de France et de toute l'Europe, pour nous opposer au réarmement de l'Allemagne, pour empêcher, tant qu'il est encore temps, que la Bundeswehr soit dotée de la terrible arme nucléaire.

Et dans cette exigence, nous allons retrouver à nos côtés tous les honnêtes gens, tous les vrais démocrates d'Allemagne, et en premier lieu nos anciens frères de misère, ceux qui les premiers s'opposèrent au régime hitlérien et qui, les premiers, en furent les victimes.

Ainsi la chose est claire : nous ne sommes pas anti-allemands, nous ne faisons pas un racisme à rebours contre les hommes qui sont nés outre-Rhin, nous souhaitons une paix définitive avec tous nos voisins, nous espérons qu'au siècle de la domestication de l'atome et de la conquête de l'espace, les frontières vont s'atténuer. Mais c'est à l'école et non pas à la caserne que peut se cultiver l'amitié entre les peuples. C'est sur les stades et non sur les champs de bataille que peuvent s'affronter loyalement et joyeusement les jeunesse de nos deux pays.

Et c'est pourquoi nous, les anciens de Mauthausen, et les familles de nos morts, nous sommes sans restriction pour le désarmement général et contrôlé.

Dans ces conditions, comment ne serions-nous pas inquiets en voyant les leurs de la guerre qui ravage le sud-est asiatique ?

Comment pourrions-nous rester indifférents devant la menace d'extension de ce conflit ?

Comment resterions-nous insensibles devant les misères atroces de ce peuple vietnamien qui subit la guerre depuis un quart de siècle, devant les bombardements des populations civiles, où ni les hôpitaux, ni les écoles ne sont épargnés ?

Là encore, je sais que les opinions peuvent être diverses, parmi nous, sur les causes et les responsabilités de cette guerre, mais je crois que nous serons une fois de plus unanimes pour souhaiter la fin rapide de ce conflit, pour demander l'application des accords de Genève, pour que le peuple vietnamien soit maître chez lui et libre de se donner le Gouvernement de son choix.

Dans cette perspective, nous retrouvons à nos côtés l'opinion d'une partie de plus en plus importante du grand peuple américain dont nous n'oublierons jamais la part qu'il a

prise dans la victoire sur la barbarie nazie.

Mes chers camarades, je ne m'exuserai pas d'avoir retenu trop longtemps votre attention, car il s'agit de problèmes trop graves pour que nous nous en désintéressions. Je regretterai au contraire de n'avoir fait que les effleurer, les survoler rapidement. J'aurai dû vous parler encore de bien d'autres choses : notamment du problème de la prescription des crimes de guerre. Et je souhaite que, dans la discussion, vos voix viennent nous dire si nous avons eu raison de parler ce langage.

Et demain, quand nous allons retourner dans nos provinces ou dans nos capitales, nous pourrions montrer à tous nos camarades anciens déportés, à tous les résistants, que notre Amicale sait garder son unité profonde sans esquiver ses responsabilités. Qu'il est possible, par conséquent, à tous les déportés, de s'unir sans restriction pour parler haut et clair le langage de la raison et de la fraternité humaine.

Nous voulons pour nos enfants un avenir meilleur. C'est là le souhait de tous les hommes de bonne volonté. Mais nous qui savons, qui avons subi dans notre chair l'horreur des camps, nous avons le devoir de rester plus vigilants que quiconque, de réagir chaque fois que l'esprit fasciste se manifeste, en France et dans le monde.

Et nous nous réjouissons aussi lorsque la démocratie marque des points. Nous nous réjouissons lorsque des écrivains, des peintres, des sculpteurs, des cinéastes exposent devant un public de plus en plus large, non seulement la tragédie de la déportation, mais aussi la lutte des résistants, y compris à l'intérieur des camps de la mort.

Nous nous réjouissons tout particulièrement lorsque les jeunes se passionnent pour cette page décisive de l'Histoire de France et du monde.

C'est pour eux que nous allons poursuivre notre action, la développer avec l'aide de tous.

C'est pour eux que l'Amicale, toujours solide et unie, agira pour la dignité de l'homme, pour la paix, pour la liberté.

Vive notre belle Amicale de Mauthausen.

Vive l'union de tous les déportés.

De très vifs applaudissements saluent cette intervention et Marc ZAMANSKY passe la parole à Jean SERRES qui, en l'absence de Robert CORBIN, donne lecture du rapport financier.



RAPPORT FINANCIER

Mes chers Camarades,

Pour calmer immédiatement vos inquiétudes, je vous dirai tout de suite que nous avons en caisse, à la fin de l'année 1965, la somme de F : 89 823, contre 92 676 à la fin 1964. Quoique légèrement inférieur à celui de l'an passé, ce montant nous laissait quand même optimistes sur l'avenir financier de notre Amicale. Entre temps, nous avons, comme vous le savez, porté la cotisation

des anciens déportés à 1 000 F ou, pour mieux dire, à 10 F. Cet ajustement n'a soulevé aucune critique et, ainsi, nous n'avons aucune crainte pour l'année 1966, au reste largement entamée à l'heure de ce Congrès.

La rentrée de nos cotisations au cours de l'année 1965 a fait preuve d'une remarquable stabilité avec F : 18 828 contre 18 829.

Je ne chercherai pas à savoir d'où vient cette différence de 1 F. Mais nous devons vous remercier tous d'être aussi fidèles et ponctuels. Pour l'année 1966, la cotisation à 10 F pour les seuls déportés doit nous assurer une meilleure marge pour couvrir nos frais de fonctionnement qui, comme je vous le disais l'année dernière, ne sont pas couverts par les seules cotisations.

En plus de cette recette normale, nous avons encaissé, en 1965 :

Bons de soutien		
25 734	contre	11 335
Livres, disques		
23 956	contre	22 539
Films, photos		
8 035	contre	13 285

Soit, au total		
69 421	contre	62 040

Vous voyez qu'au total nos recettes — grâce aux bons de soutien dont le carnet est à 10 F au lieu de 5 F — sont en augmentation par rapport à 1964.

Nos dépenses aussi du reste, et c'est ce qui explique la légère diminution de notre encaisse.

Nous avons eu, en effet, en 1965 :

Frais de personnel		
16 265	contre	12 996
Frais postaux		
4 150	contre	3 804
Frais généraux		
6 025	contre	8 184
Bulletin		
24 267	contre	10 661
Solidarité		
5 774	contre	11 847
Livres et disques		
15 881	contre	13 339
Films, photos		
7 990	contre	1 758

Soit, au total		
80 352	contre	62 589

Vous avez noté que les frais de personnel sont en sensible augmentation et que les frais de bulletin ont plus que doublé. Ces augmentations sensibles sont dues, pour la plus grande part, à l'importante activité déployée par notre Amicale à l'occasion du 20^e anniversaire de la libération des camps. Dans une moindre mesure, il en est de même pour les frais postaux et pour les mêmes raisons.

En ce qui concerne les frais de livres — disques, photos et films — ils sont largement compensés par les recettes que je vous indiquais précédemment.

A ces frais, que nous retrouvons chaque année, il faut ajouter ceux du film du 20^e anniversaire pour F : 8 595 et de notre exposition, soit F : 3 441.

Ces frais sont sans contrepartie de recettes mais doivent nous amener par la suite, soit des ren-

trées financières lors d'expositions ou de présentation organisées grâce au dévouement de quelques-uns de nos camarades, soit, et surtout, un bénéfice moral en faveur de notre Amicale, et faire connaître les buts que nous poursuivons ; notre union et la vitalité du souvenir que nous gardons de nos disparus.

Enfin, il faut indiquer que notre stock de livres, de disques et documents est encore insuffisant pour nous permettre des recettes futures intéressantes.

Je mentionnerai en terminant que nous avons, en plus de cette somme de F : 89 800 — citée plus haut — une somme de F 9 380, qui est destinée et doit suffire à solder les dernières dépenses du monument de Gusen.

J'espère ne pas vous avoir trop ennuyé avec ces chiffres sans surprise. En résumé, nous avons encore, cette année, fait sans difficulté face à nos dépenses. L'année 1966 s'annonce sans inquiétude.

C'est sur cette note optimiste que je vous demande d'approuver ce rapport en vous rappelant toutefois, comme je le fais tous les ans, que le trésorier ne fait que constater mais que c'est le secrétaire général, et peut-être un peu son bureau, qui produit.

Applaudissements.

M. ZAMANSKY. — Nous pourrions commencer par approuver le rapport financier. Comme vous pouvez le constater, notre caisse n'est pas vide, c'est là le point essentiel. Voulez-vous, malgré tout ouvrir une discussion sur ce sujet ?

Aucune observation n'étant soulevée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

M. ZAMANSKY. — Nous passons maintenant au vote du rapport d'activité générale par Emile VALLEY.

Quelqu'un a-t-il des remarques à faire ou des questions à poser ?

René PARISE. — Je voudrais signaler un point qui intéresse un grand nombre de nos camarades. Les assurés sociaux — les salariés donc — ont obtenu la retraite à 60 ans sans aucune réduction.

Toutefois, en ce qui concerne nos camarades exerçant des professions libérales, commerciales, artisanales, il n'en est pas de même.

J'ai un camarade dentiste, un autre minotier. Rien n'a été fait par les Caisses de Retraite auxquelles ils sont affiliés. Serait-il possible d'intervenir auprès des parlementaires pour obtenir une amélioration semblable ? et ce rapidement car le temps presse, vous le savez...

M. ZAMANSKY. — Je crois savoir que le nécessaire a été fait, et notre camarade PAGES, lui-même directeur d'une Caisse de Retraite Artisanale va pouvoir vous répondre.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier notre camarade PAGES et tous ceux qui se sont dévoués pour l'organisation de ce Congrès qui s'avère par faite en tous points.

M. PAGES. — A propos de la retraite accordée à 60 ans aux anciens déportés salariés, je dois vous dire que tous les régimes autonomes (ceux que vient d'énumérer notre camarade) ont été consultés sur le point de savoir s'ils pouvaient ou non porter la retraite à 60 ans pour les détenteurs de la carte de déporté. Tous ont répondu par l'affirmative, mais n'oubliez pas qu'il s'agit de régimes légaux et que, pour passer à l'application d'une décision, il faut un texte réglementaire. La modification est en cours devant le Ministère des Affaires Sociales, et je pense que l'Amicale pourrait peut-être intervenir auprès du dit Ministère pour faire activer la modification du texte. Il s'agit de compléter seulement un article disant que, outre les grands invalides, les anciens déportés doivent percevoir également la retraite à 60 ans. L'affaire est bien en route, les régimes sont d'accord... Au Ministère de jouer maintenant, il suffit d'une ligne de plus dans le texte...

François LE COZ. — En tant que commerçant et affilié à la « Mutuelle de la couleur », j'ai ma retraite à 60 ans, mais là aussi il y a une différence entre les déportés résistants et les déportés politiques, car cette Caisse n'a pas accordé le bénéfice de la retraite à 60 ans aux « Déportés politiques ».

G. PAROUTY. — Cette intervention est absolument nécessaire, et dans tous les domaines. Il ne doit pas y avoir de différence entre un déporté résistant et un déporté politique. Les souffrances subies ont été les mêmes. D'ailleurs, à la libération, beaucoup ont été trompés. Il était beaucoup plus facile d'obtenir la carte de déporté politique que celle de déporté résistant. Aussi, beaucoup se sont contentés de demander la carte de déporté politique pour éviter des formalités, alors qu'ils remplissaient les conditions pour obtenir celle de résistant, et maintenant il est trop tard.

On semble d'ailleurs donner à ce terme de déporté « politique » un sens qui me heurte, car, en somme, au moment de notre arrestation, nous avons tous été classés « politiques ». On semble discréditer ce terme et je trouve que c'est dangereux. Tous les déportés doivent avoir les mêmes droits, les mêmes avantages... (*applaudissements*).

M. ZAMANSKY. — Ce principe est bien acquis, comme vous l'a dit notre camarade Valley, et il y aura certainement une amélioration. Nous nous en occupons activement et, pour l'instant, l'affaire se présente de façon favorable.

Aucune observation n'étant plus formulée, le rapport de E. VALLEY, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

M. ZAMANSKY. — Je vous remercie. Voici un bel acte de remerciement à l'égard de notre ami VALLEY.

Pierre RYCKEBUSCH. — Au dernier Congrès, il avait été signalé un scandaleux incident qui

s'était produit dans la cour des Invalides, un officier avait salué une camarade déportée du salut hitlérien et lui avait souligné la grande admiration qu'il éprouvait pour Hitler.

Le Bureau s'était saisi de l'affaire, où en est-elle ?

E. VALLEY. — Cet officier a fait l'objet d'une sanction disciplinaire, il a été cassé.

Ed. ATLANI. — J'aimerais que l'intervention du camarade LAITHIER figure intégralement dans le bulletin, plus étoffée encore si possible pour enrichir nos connaissances, car nous sommes loin de posséder son argumentation qui est très bien.

F. RICOL donne ensuite lecture des projets des différentes résolutions.

Le 21^e Congrès de l'Amicale de Mauthausen, réuni à Clermont-Ferrand du 28 au 30 mai 1966, s'élève une nouvelle fois contre les discriminations à l'encontre des déportés et de leurs familles classés « Politiques » par rapport à ceux classés « Résistants ».

A l'heure actuelle, l'inégalité des droits existant notamment en matière de billets gratuits de visites aux tombes ou de pèlerinage, l'inégalité des droits à pension d'invalidité, créent une injustice que les survivants ne peuvent admettre.

Le Congrès unanime mandate son Bureau national pour prendre contact avec l'ensemble des Amicales de camps et des Organisations représentatives de la Déportation pour qu'une action commune soit entreprise auprès des pouvoirs publics pour faire cesser ces injustices.

Il demande également que le bénéfice de la Sécurité Sociale soit étendu aux ascendants.

Le Congrès, unanime, se félicite du renforcement de l'unité au sein de l'Amicale dans le souvenir de la lutte commune dans la résistance contre le fascisme pour la libération nationale, pour la liberté, pour le respect de la personne humaine,

Il se félicite de l'esprit de tolérance et de chaude fraternité qui préside à toutes nos rencontres et aux rapports entre tous nos adhérents

Il souhaite que, dans un proche avenir, le même esprit permette la réalisation de l'unité indispensable entre toutes les organisations de déportés. Un tel bloc, puissant par son rayonnement plus que par le nombre des survivants, maintiendrait vivant au cœur des générations le souvenir des horreurs de la déportation.

Adoptée à l'unanimité.

MOTION SUR LE VIET-NAM

Au nom des anciens déportés du camp d'extermination de Mauthausen, le Congrès de l'Amicale exprime son inquiétude devant le développement de la guerre au Viet-Nam et les dangers qui en résultent pour la paix mondiale.

Une telle situation risque de dégénérer en conflit mondial d'une portée incalculable.

Le Congrès joint sa voix à celle du Comité international de Mauthausen qui s'est adressé solennellement au gouvernement des U.S.A. et à tous les gouvernements dont l'influence pourrait être déterminante pour que cessent les bombardements et pour que les pourparlers de paix s'engagent sans tarder entre les représentants des combattants vietnamiens sur la base des accords de Genève de 1954 (comportant le retrait de toutes les forces étrangères).

Le Congrès de l'Amicale de Mauthausen est persuadé que le peuple américain, qui a combattu au cours de la deuxième guerre mondiale pour en finir avec la barbarie hitlérienne, entendra la voix des rescapés des camps et agira efficacement pour le rétablissement rapide de la paix au Viet-Nam.

M. ZAMANSKY. — Cela me paraît extrêmement clair et très digne.

R.P. RIQUET. — Je la voterai d'autant plus volontiers que cette motion converge vers les efforts que le Pape Paul VI n'a cessé de mener depuis plus d'un an.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Le 21^e Congrès de l'Amicale de Mauthausen, réuni le 29 mai 1966 à Clermont-Ferrand,

Après avoir entendu les rapports présentés sur l'activité générale de l'Amicale et sur l'action nécessaire pour la Paix et la Démocratie,

Rappelle son opposition résolue à toute prescription des crimes contre l'humanité et sa volonté de voir châtiés de façon rapide et exemplaire les bourreaux nazis et en particulier ceux de Mauthausen : Schultz, Steitweiser, Ganz et tous autres,

S'inquiète de la facilité accordée aux rassemblements des anciens S.S. criminels de guerre, en Allemagne de l'Ouest, et des encouragements ainsi donnés à tous les mouvements racistes et fascistes dans divers pays.

Déclare s'opposer formellement à toute tentative de réhabilitation de Pétain, justement condamné pour trahison.

Le 21^e Congrès de l'Amicale de Mauthausen affirme son attachement au respect de la personne humaine, et par conséquent au maintien de la Paix.

Il rappelle son opposition constante à toute forme de réarmement allemand et particulièrement aujourd'hui à l'accession de la Bundeswehr à l'armement nucléaire.

Il souhaite que puisse se réaliser entre toutes les puissances mondiales un désarmement général et contrôlé.

Les anciens déportés et les familles de disparus de Mauthausen, soucieux de voir éviter à la jeune génération les drames de la guerre, considèrent que les différends entre les nations doivent toujours se régler par la négociation, dans le respect de l'indépendance nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Adoptée à l'unanimité.

(Dans le projet figurait « crimes de guerre », remplacé par « crimes contre l'humanité, à la demande de M. ZAMANSKY et du Père RIQUET, terme employé couramment particulièrement par l'O.N.U. Tous les congressistes étaient d'accord sur cette modification.)

ARCHIVES D'AROLSEN

Le 21^e Congrès national de l'Amicale des Déportés et Familles de Mauthausen considère que les archives de la Déportation, actuellement déposées à AROlsen, ne doivent être en aucun cas remises aux autorités allemandes.

Demande que ces archives soient confiées à la garde de l'O.N.U. ou d'un organisme ou pays neutre, cela afin d'assurer leur sécurité et leur conservation et de les mettre, quand nécessaire, à la disposition des organismes des D.I.F., des tribunaux et des historiens.

Demande aussi que les archives de la Gestapo, actuellement en possession des Américains, soient remises à l'O.N.U.

Adoptée à l'unanimité.

(La dernière phrase de cette résolution a été ajoutée après intervention du Père RIQUET qui annonça à l'assemblée que les Etats-Unis allaient remettre les archives de la Gestapo au gouvernement allemand.)

M. ZAMANSKY. — Et maintenant, rapidement, je passe la parole à Michel PAGES, fils d'un de nos camarades, qui va nous dire quelques mots au nom de « Souvenir et Jeunesse ».

Mesdames, Messieurs,

Je viens, au nom de notre Association « Souvenir et Jeunesse », saluer votre Congrès National et vous apporter notre hommage.

Nous devons notre origine à l'Amicale de Mauthausen et à l'appel lancé par des fils et filles de déportés de ce camp. Et nous avons répondu à cet appel afin de poursuivre avec vous et après vous votre œuvre de paix pour la solidarité et la fraternité entre tous les peuples.

Notre premier Congrès National se déroulera à Laval (Mayenne) les 9 et 10 juillet prochains.

Certes, nous n'avons pas connu les heures de douleur, d'angoisse et de sacrifice qui ont été les vôtres. Ce que nous savons, nous l'avons appris de vous, de nos parents, de nos amis. Mais, chaque fois, nous avions l'impression de ne pas connaître assez votre expérience pour pouvoir en parler, pour répandre l'héritage moral que nous ont laissé tant de morts. C'est pour mieux entrer dans ce souvenir que vous avez et dans cette leçon qui s'en dégage que notre Association nous invite en pèlerinage, en juillet et en août, au camp de Mauthausen, en Autriche, dans plusieurs villes de Yougoslavie, près du tunnel de Ljubelj, creusé par les mains mêmes des déportés. Et, au 15 juillet, au camp de Mauthausen, aura lieu une première rencontre internationale de jeunes.

Nous espérons ainsi, non seulement perpétuer le souvenir de tant de douleurs et de morts et de tant de crimes, mais contribuer de toutes nos forces à en éviter le retour. Nous espérons votre soutien à tous, amis congressistes, et aussi de tous les hommes qui ont souffert pour

que soit sauvegardée la dignité humaine. L'oubli des crimes de ces nazis qui s'estimaient supérieurs au reste de l'humanité, ne doit pas s'étendre dans les cœurs, comme le voudraient ceux qui gardent, aujourd'hui encore, la nostalgie de ces horreurs. Les souffrances que vous avez subies, la mort qui continue de ravager vos rangs, nous font comprendre votre révolte à la pensée que d'anciens nazis, malgré votre présence, soutenue de milliers de morts, de vos frères, de vos sœurs, qui ne sont jamais revenus, veuillent de nouveau entraîner une jeunesse dans ces violences et dans ces haines.

Nous les combattons avec la foi qui anime notre jeunesse en respectant votre vœu : « PLUS JAMAIS ÇA ! »

L'espérance qui se lève, après ces crimes diaboliques, votre espérance, est celle de l'amitié entre les hommes. Avec votre aide, nous entrerons dans ce combat, nous maintiendrons la flamme de la morale et de la raison, nous construirons le monde de demain tel que l'ont rêvé ceux des nôtres qui ont tout donné pour la liberté !

Nous remercions ceux des vôtres qui, à notre bureau national, au secrétariat général, nous conseillent et nous montrent le chemin.

Vous pouvez compter sur « Souvenir et Jeunesse » pour défendre votre idéal et lutter avec vous pour que les générations à venir ne reviennent

Tous les congressistes manifestent leur accord et leurs encouragements par de *chaleureux applaudissements.*

PLUS JAMAIS ÇA !

M. ZAMANSKY. — Je pense que, l'an prochain, notre Congrès nous permettra de discuter davantage. Aujourd'hui, notre temps est très limité. Cela est dû aux cérémonies officielles qui doivent avoir lieu et que nous avons dû avancer puisque, vous le savez, d'autres cérémonies doivent se dérouler pour commémorer le 50^e anniversaire de la bataille de Verdun, ce qui a compliqué les choses et nous enlève au moins trois quarts d'heure de séance.

Toutefois, vous pourrez continuer à discuter tout au long de cette journée et prendre, si vous l'estimez nécessaire, des motions

que notre ami VALLEY se fera un plaisir de transcrire. En outre, je demanderai aux délégués des différentes Associations de bien vouloir prendre la parole au cours du déjeuner.

Un dernier point à traiter : voulez-vous reconduire pour un an, jusqu'au prochain congrès, le mandat du bureau et du Conseil d'Administration de notre Amicale ou désirez-vous que des modifications interviennent ?

A l'unanimité, l'Assemblée reconduit pour un an le bureau et le Conseil d'Administration dans sa composition actuelle.

La séance est levée à 10 h 50.

AU MONUMENT AUX MORTS RUE MONTLOSIER

A l'issue du Congrès, les Amicalistes se rendaient au monument aux morts de la rue Montlosier pour une cérémonie à laquelle assistaient de nombreuses personnalités.

A 11 h 30, M. Diebolt, Préfet de la région Auvergne, arrivait, tandis qu'un détachement de la musique du 92^e R. I. jouait les sonneries traditionnelles, suivies du « Chant des partisans ». Une section du 92^e R.I. en armes rendait

les honneurs, et les drapeaux des associations d'Anciens Combattants et Déportés étaient rangés de part et d'autre du monument.

Plusieurs gerbes étaient déposées par M. le Préfet, M. Montpied, Sénateur-Maire de Clermont ; M. Zamansky, Mme Gorce et Mme Delavigne, au nom de l'Amicale ; M. Coulaudon, au nom des mouvements de résistance, et par deux jeunes de « Souvenir et Jeunesse ».

Le dépôt des gerbes

AU MONUMENT DES MARTYRS



Après une minute de silence, les anciens de Mauthausen remontaient dans les cars mis à leur disposition par l'autorité militaire et se rendaient au carrefour des « Martyrs », avenue de Royat, pour un second dépôt de gerbes par les dirigeants de l'Amicale.

Ce fut d'abord M. Gorce, président d'honneur de l'Amicale, qui rappela en termes émouvants le sacrifice des martyrs de la Résistance :

C'est avec une poignante émotion que nous sommes rassemblés, en ce haut-lieu de la souffrance de milliers de nos camarades et de nos enfants, pour attester la fidélité indéfectible de notre souvenir et de notre admiration.

Ici même, en effet, où s'élève maintenant un grand immeuble moderne, existait alors une luxueuse villa dans laquelle, pendant plusieurs années, furent incarcérés un grand nombre de nos compatriotes qui, avant leur exécution ou leur déportation, subirent les traitements les plus ignominieux, les tortures les plus inhumaines et, pour certaines femmes, les sévices les plus odieux.

Tous ces crimes ont été perpétrés sous le regard tranquille de cette ignoble créature que l'on a dénommée « la panthère », avec le concours de sinistres bourreaux qui n'avaient d'humain que le nom.

A tout prix, la chambre des tortures devait procurer des précisions sur l'organisation de l'armée secrète, afin de démanteler la Résistance.

Mais les crimes de la gestapo ne furent pas payants, et le martyr de nos héros triompha de la délation.

Le haut-relief devant lequel nous sommes réunis, dû à l'un de nos déportés, nous rappelle cette lugubre et longue période.

Sans doute, il est pénible, pour beaucoup de nos contemporains, principalement pour nos jeunes

Certes, je sais bien que la « vengeance » doit être exclue de nos sentiments, si nous voulons réellement que s'établisse une paix durable.

Mais l'oubli serait criminel et auxquels sourit la vie, de méditer sur de semblables atrocités. Dès lors, nous constatons que l'on se détourne facilement de

tout ce qui rappelle ces tristes années.

constituerait une trahison à l'égard de nos morts, dont le sacrifice a permis de juguler le racisme et de faire triompher le Droit.

Souvenons-nous donc et n'oublions jamais, nous qui avons tant souffert, dans notre chair et dans nos affections.

Restons fraternellement unis pour honorer nos martyrs.

Prions pour eux, si nous avons le bonheur de croire en la certitude d'un « au revoir ».

Conservons pieusement leur mémoire et imitons leur exemple.

Se souvenir est un devoir de reconnaissance.

Oublier serait trahir.

Ce serait aussi s'exposer à de tragiques réveils. Or, il ne faut jamais, au grand jamais, que se renouvellent de semblables crimes.

REMISE DE DÉCORATION

Deux gerbes étaient ensuite déposées. L'une par MM. Bastien, de Paris, et Bonnefoy, de Nîmes, vétéran de l'Amicale. L'autre par deux jeunes de « Souvenir et Jeunesse ».

Puis, devant la stèle fleurie, M. Zamansky procédait à la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Gustave Bastien, ancien de Melk-Ebensee.

Bien que le programme ne l'ait pas prévu, les déportés se joignaient à la manifestation officielle qui se déroulait au monument au Poilu, place Bansac, pour s'associer à l'hommage rendu aux anciens combattants de Verdun.



Le banquet de clôture s'est déroulé dans une ambiance très sympathique. La présidence en était assurée avec une autorité souriante par M. le Préfet DIEBOLT, dont on ne dira jamais assez l'aide fraternelle et efficace qu'il apporta à l'Amicale pendant tout le déroulement du Congrès.

C'est en qualité de représentant du Gouvernement et des populations de l'Auvergne, mais aussi en qualité d'ancien camarade de résistance et de déportation que le Préfet DIEBOLT tint à assurer tous les congressistes de la joie qu'il avait à se trouver parmi nous. Ses paroles, empreintes d'un grand humanisme furent appréciées par tous. Il sut trouver les mots justes pour présenter tour à tour ceux qui prononcèrent des allocutions au cours du déjeuner. Il fut particulièrement applaudi lorsque, après Marcel Paul, il exprima à son tour le vœu de voir se réaliser l'union de tous les anciens déportés.

— Cécile LESIEUR, au nom de toutes les Amicales représentées au Congrès, remercia l'Amicale pour l'exemple d'union sans exclusive qu'elle donne à toutes les organisations de la déportation.

— Hubert von SCHWARTZENBERG, représentant les anciens déportés allemands (R.F.A.) de Mauthausen, offrit un magnifique tableau en témoignage de solidarité internationale de tous les combattants du nazisme.

— Notre camarade, le docteur polonais ZOBOMSKI qu'AVERBUCH (Moricet) a présenté à chacun comme celui qui lui sauva la vie à Mauthausen, nous dit en quelques mots sa joie d'être parmi nous, et rappela la grande amitié qui rapprocha au cours des siècles la Pologne et la France.

— M. FRIC, Député du Puy-de-Dôme, vint également saluer les Congressistes et rappela la contribution importante de l'Auvergne à la Résistance nationale.



MESSAGE du Docteur SORDO au nom de toutes les délégations étrangères

Chers Amis,

Je vous remercie pour l'honneur que vous avez voulu me faire en m'invitant à prendre la parole au cours de votre solennel Congrès, et je suis heureux de pouvoir vous porter le salut le plus cordial au nom de l'Association italienne des anciens déportés et le salut particulier de notre Président national, le sénateur Pierre CALEFFI, que j'ai eu le mandat de représenter ici.

Permettez-moi d'y ajouter mon salut personnel et mes souhaits les plus affectueux, puisque vous savez, chers amis, combien je suis attaché à nos Associations et combien je suis sensible aux manifestations organisées par l'engagement de nous tous, de garder toujours ouvert le compte du phénomène concentrationnaire et d'acquitter le sacré devoir d'honorer nos morts.

Qu'ils soient bienvenus les Congrès, les pèlerinages et toutes les manifestations qui sont de claires démonstrations de la communauté de nos buts et de nos sentiments.

REPAS DE CLOTURE

En ma qualité de membre du Conseil de l'Association italienne, je puis vous assurer que, quoique composée par des hommes et des femmes des différentes idéologies et religions, elle est soutenue par l'entente la plus complète, comme cela est démontré, soit par les engagements statutaires, soit par la Motion du Congrès national de Bologne, soit aussi par les délibérations du Conseil.

Au pèlerinage du vingt et unième anniversaire ont pris part deux cent vingt italiens, parmi lesquels il y avait des anciens déportés, des parents, des représentants des mairies et des arrondissements, et aussi de nombreux ouvriers et étudiants. Une tâche très grande est aussi pour nous celle de transmettre aux jeunes notre passion, nos programmes, nos aspirations, de façon que, aussi après nous, l'activité soit poursuivie et, s'il est nécessaire, aussi la lutte, afin que n'aient pas été vains les souffrances et les sacrifices de nos chers parents, de nos chers amis et afin que dans aucune partie du monde il n'y ait plus de camp de concentration. Notre Comité exécutif ayant lu attentivement les rapports, les propositions et les résolutions du Comité International de Mauthausen, a donné son approbation, en s'engageant à donner son adhésion à la future activité pour l'achèvement des programmes proposés. Il avance la candidature de son président, le Sénateur Piero Caleffi, à la charge de Vice-Président. J'ai le plaisir de vous renseigner que, par désir exprimé par M. VALLEY, se trouve dans ces jours à Rome le docteur Valerie MORELLI, pour entamer au Ministère de la Défense les démarches nécessaires pour confier au Gouvernement autrichien le monument de Gusen afin qu'il en assure le respect, l'entretien et la conservation.

Quand les pourparlers seront en bonne voie, nous en donnerons relation aux amicales française et belge, pour une action collatérale.

Emile Valley, pendant la récente rencontre devant la plaque commémorative de Hartheim, a voulu préciser que les camarades français ne veulent pas donner l'impression de monopoliser les monuments et les souvenirs dans les camps.

Cher Emile, et chers tous, au contraire, nous reconnaissons tes exceptionnels mérites et ceux de l'Amicale, car c'est vous qui avez été les premiers à élever un monument à Mauthausen et les seuls qui ont posé des plaques commémoratives dans les endroits qui méritent notre souvenir. La dernière a été celle posée à Linz.

Au-delà de cette juste reconnaissance, du fond de notre cœur nous ajoutons notre remerciement le plus cordial. Veuillez, chers amis et camarades, accepter cette déclaration comme l'expression de notre sincère amitié et de la plus parfaite solidarité pour toutes les choses qui nous sont communes et pour lesquelles nous fraternisons.

ALLOCUTION de MARCEL PAUL

Président de la F.N.D.I.R.P.

Chers Camarades, chers Amis,

J'éprouve beaucoup d'émotion à exprimer les sentiments que j'ai mandat de vous transmettre de la part de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes.

Il s'agit de sentiments très profonds nés, avant nos arrestations, dans les combats de la Résistance, sentiments confirmés et consolidés dans les prisons, dans les bagnes hitlériens.

Nos associations, la vôtre, celle que je représente ici, ne peuvent être considérées comme des groupements quelconques; ces associations unissent des femmes, des hommes, qui se sont rassemblés dans les heures tragiques de l'occupation allemande, qui se sont rassemblés dans le combat pour la libération du sol national, pour les libertés, celles des peuples et celles des hommes, lesquels ne peuvent être que difficilement dissociés.

Nous avons lutté ensemble, souffert et vaincu en commun.

Aux heures de la victoire sur l'ennemi exécré, nous avons fait un serment dans nos camps respectifs; le texte en diffère d'un camp à l'autre, mais l'esprit en est le même pour tous.

Ce serment engageait et engage la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus.

Il nous fait obligation morale de lutter ensemble pour que plus jamais il n'y ait de fascisme, pour que plus jamais il n'y ait de guerre.

Tenir ce serment, c'est l'hommage le plus solennel qui puisse être rendu au souvenir de nos morts.

Notre mission n'est pas terminée.

Votre Congrès de ce matin, par son contenu, en porte témoignage.

Il existe à nouveau un problème du nationalisme et du militarisme allemand, lequel, d'exigence en exigence, peut conduire encore une fois à la guerre; ce serait, cette fois, la guerre d'extermination massive généralisée puisque ce serait la guerre atomique.

Dans le même temps, les organisations fascistes se reconstituent, certaines, déjà, expriment leurs exigences.

Ces faits nous imposent impérieusement de rester coude à coude.



Votre Congrès a lancé ce matin un appel à l'action en commun pour l'égalité des droits à toutes les Amicales de camp, à toutes les associations.

Le 14^e Congrès de la F.N.D.I.R.P. qui vient de se tenir, par avance a répondu OUI à cet appel, et c'est un OUI du cœur et de la raison.

L'infériorité de situation dans tous les domaines faite à nos camarades qui n'ont obtenu que la carte de « Politique » ne peut être tolérée

plus longtemps : infirmité ou invalidité égale, le mot d'ordre de tous doit être « réparation égale ».



Il s'agit d'une question de solidarité; cette solidarité qui a permis aux plus faibles du moment de survivre dans les camps de la mort!

Il s'agit également d'une question d'honneur pour la résistance tout entière, car la Résistance c'était l'unité, l'unité pour combattre, pour vaincre et, dans les camps de la mort, pour survivre.



Soyons ensemble pour arracher l'égalité des droits, pour obtenir la majoration des pensions, que signifierait enfin le respect du rapport constant.

Soyons ensemble pour assurer le triomphe définitif des libertés et de la paix.

Soyons ensemble dans l'union pour nos droits et pour nos idéaux. Ainsi, nous ouvrirons la voie à l'union, à l'unité.



Ma conclusion sera ce souhait, ce souhait ardent et passionné :

Un seul message à la nation tout entière.

Une seule Amicale par camp, à l'exemple de Mauthausen.

Une seule et unique Fédération pour tous les rescapés des camps et des prisons, et toutes les familles de nos disparus.

Ainsi, la voix amplifiée des rescapés des camps et des prisons couvrira celle des fauteurs de fascisme et de guerre.

Et, enfin, nous aurons répondu aux espérances de la jeunesse, aux espérances de la jeunesse pour le bonheur de laquelle nos héros sont tombés.

LES PERSONNALITÉS

Outre MM. Diebolt, Montpiéd et le général Guédin, déjà cités, on notait la présence aux diverses manifestations de cette journée, de MM. Fric, Député du Puy-de-Dôme; Marcel Paul, ancien Ministre, Président national de la F.N.D.I.R.P.; Simonnet, Adjoint au Maire; Rozier, Conseiller municipal; le Colonel Vasseur, Chef d'Etat-Major; le Colonel Rathier, Commandant la 8^e Légion bis de gendarmerie; Chocot, représentant le Trésorier-Payeur général; Le Leyour, Commissaire central; Roure, Commissaire divisionnaire; le Commandant Aubert et le Lieutenant Louati, du corps des gardiens de la paix; Bonnafous, Secrétaire général de l'Office départemental des Anciens Combattants; le Général Feuillat, Président, et Mme Gagnol, Secrétaire de l'Amicale indépendante des Déportés; le Commandant Bac (Lenoir) et Verde, de la F.N.D.I.R.P.; Lefils, de l'Amicale des Anciens de Dachau; Mme veuve Nestor Perret et Mme Orliac, de l'Association et Entraide des Veuves de Guerre; Mme Gorce, présidente de l'Amicale des Parents de Tués; MM. Coulaudon (Colonel Gaspard), ancien chef des Maquis d'Auvergne; Dardenne, Secrétaire général des A.C.P.G., et de nombreux représentants de la plupart des associations d'anciens combattants et résistants que nous nous excusons de ne pouvoir tous citer.



NOTRE EXPOSITION



M. le Préfet DIEBOLT inaugure l'exposition en coupant le ruban symbolique

A l'occasion de son 21^e Congrès, l'Amicale a présenté son exposition aux Clermontois. C'est le 28 mai que l'inauguration a eu lieu, en présence de toutes les hautes personnalités du département du Puy-de-Dôme.

Après que le ruban symbolique ait été coupé par M. le Préfet DIEBOLT — ancien de Dachau — accompagné de notre Président Marc ZAMANSKY — Doyen de la Faculté des Sciences de Paris —, l'exposition a été présentée par Frédéric RICOL avec beaucoup de sentiment et de tact.

Pendant les dix jours de sa durée, plus de 2 000 personnes ont visité notre exposition. La majorité se composait surtout de jeunes, nés après guerre. Des anciens déportés — femmes et hommes — se relayaient, chaque jour, et répondaient avec beaucoup de compétence aux questions que les trente panneaux illustrant la vie concentrationnaire et la Résistance inspiraient aux visiteurs.

Le succès de notre exposition, les fortes impressions qu'elle a

laissées sur tous ceux qui l'ont vue, se retrouvent dans le Livre d'Or. Voici, d'ailleurs, certaines inscriptions parmi les plus caractéristiques que nous y relevons :

« Nous, les jeunes de vingt ans qui n'avons pas connu vos souffrances et cette période monstrueuse et ineffaçable, nous pensons que jamais guerre pareille revienne. Et que le mot GUERRE soit rayé à jamais du dictionnaire. »

« Que ma génération, dont la guerre n'a vu que les premières années, soit assez forte pour lutter contre tous ces abus de la dignité humaine. »

« Nous, les jeunes, nous n'oublions pas. »

Patrick BERTHARION
(12 ans).

« Nous pensons aux morts de cette bataille, c'était horrible. »

Jean-Paul MACQUART
(13 ans)

« Plus jamais de Mauthausen ! la jeunesse le demande. »

« La chose la plus horrible au monde est sûrement celle-ci. C'est honteux ! »

DANIEL (12 ans)

« Les jeunes vous remercient de cette exposition qui leur fait mieux prendre conscience du sacrifice de leurs aînés. »

E. TUSSO.

« Que de telles horreurs ne se renouvellent pas. Merci pour cette touchante exposition. »

Ch. GOIGAUZ (13 ans).

« Mon père est rescapé de Rawa-Ruska. Il se souvient, et d'au-delà de toute mémoire, je me souviens aussi. J'ai vingt ans. Je suis plus vieille que si j'en avais mille. Est-ce donc une malédiction d'être juif ? Et que faut-il faire, QUE FAUT-IL FAIRE pour que jamais plus, jamais plus... »

« Il faut que le monde et surtout les jeunes voient ces images pour bannir à tout jamais la guerre et ses atrocités. »

Un autre aspect positif de l'exposition est le nombre important d'ouvrages et de disques sur la Résistance et la déportation qui ont été vendus au cours de ces dix jours.

Cet exemple de Clermont-Ferrand doit être suivi.

Nous demandons à nos camarades de préparer dans leur ville ou département la présentation de l'exposition.

Nous sommes à votre entière disposition en ce qui concerne le montage et la préparation pratique de l'exposition.

Adressez vos demandes à Georgette WALLE, Amicale de Mauthausen, 31, boulevard St-Germain, Paris.



Au cours de la visite, on reconnaît notre Président Marc ZAMANSKY avec le Préfet DIEBOLT et au premier plan, le général GUEDIN, commandant la région militaire, très intéressés par la qualité de cette exposition.



INOUBLIABLE RÉCEPTION A LA MAIRIE

Dans le cadre du Congrès, la Municipalité de Clermont-Ferrand recevait les congressistes à l'Hôtel de Ville, réception que nous ne sommes pas prêts d'oublier tant fut grande la cordialité dont elle fut empreinte et délicates les attentions qui nous furent prodiguées.

M. SIMONNET, Maire adjoint, ancien déporté, nous adressa quelques mots :

Monsieur le Représentant du
Préfet,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire la joie émue et profonde que m'a procurée M. le Sénateur-Maire, Gabriel MONTPIED, en me demandant de le représenter auprès de vous.

A cette joie, certes, se mêle l'émotion de bien douloureux souvenirs.

Comment oublierais-je, en effet, ces camps d'horreur et de mort où nous avons connu le pire. Ces camps où tant des nôtres sont morts. MAUTHAUSSEN, d'où mon propre frère n'est pas revenu et d'où vous-mêmes, trop rares rescapés, resterez à jamais marqués, dans votre âme et dans votre chair.

La Municipalité de Clermont-Ferrand est fière d'accueillir aujourd'hui, dans cette ville, au cœur d'une région tant éprouvée par la déportation, les assises nationales de votre congrès. Car vous savez que notre département a eu le triste privilège — rançon d'une résistance active et efficace — de compter le plus grand nombre de déportés après le département de la Seine.

Que vos travaux, que votre action, mes camarades, fassent « que les jeunes ne connaissent pas demain ce que nous avons connu » !

Les enfants qui sont nés à l'époque de la libération des camps ont maintenant l'âge d'homme. Ils pèseront de plus en plus lourd dans les destinées politiques. Les souffrances que nous avons endurées ne doivent pas nous conduire à entretenir chez eux un esprit de haine et un nationalisme étroit. Mais au moment où un peu partout dans le monde le fascisme s'efforce de renaître, il est de notre devoir de nous affirmer comme les témoins des crimes où peut conduire une idéologie qui ne reconnaît pas la valeur et la dignité de la personne humaine.

Il est aussi de notre devoir de ne jamais oublier tous ceux qui sont restés là-bas.

M. ZAMANSY, doyen de la Faculté des Sciences de Paris et Président de l'Amicale, prend à son tour la parole et s'adresse aux personnalités en ces termes :

Après 20 années, nous sommes reçus par la capitale de l'Auvergne avec un véritable déploiement de gentillesse et de sympathie que nous avons rarement connu.

Ainsi qu'il vient de nous l'être rappelé, Clermont-Ferrand et toute la région a payé un lourd tribut à la résistance et à la déportation. C'est peut-être pour cela que nous avons trouvé une telle chaleur humaine à laquelle s'est mêlé un ciel extraordinaire et un soleil étincelant.

Nous ne savons comment vous remercier de la manière dont vous nous recevez, de tout ce que vous avez fait pour la réussite de notre Congrès, notamment en nous prêtant aussi aimablement l'Opéra Municipal et la salle de l'exposition, de tout ce qu'a fait le Conseil Général dont vous faites partie et dont le Président est Monsieur le Maire MONTPIED, de ce que tous ont fait, depuis n'importe lequel de nos camarades jusqu'aux plus hautes autorités : le préfet lui-même, son cabinet, le Directeur du Tourisme, le général GUEDIN.

L'émotion que nous ressentons aujourd'hui provient d'un mélange de joie d'être accueillis un peu comme des enfants que l'on gâte et qui se demandent s'ils le méritent bien, et de tristesse en évoquant le souvenir de ce qu'a été cette région de France où la bataille a été sévère et où, dès le début de l'occupation, se sont levés des hommes qui ne voulaient pas se résigner.

Votre accueil nous touche profondément. Dans cette région, nous nous sentons de nouveau chez nous et à travers les heures qui vont s'écouler maintenant, cette réception qui ouvre en quelque sorte notre Congrès sera marquée en nous par cette salle magnifique, cette débauche de fleurs et cette sympathie que nous manifestent toutes les autorités.

Je ne voudrais pas prolonger ce bref exposé et je le répète à nouveau, nous sommes extrêmement reconnaissants à Monsieur le Maire, à tout le Conseil Général, Municipal, aux autorités de Clermont-Ferrand, qui nous reçoivent avec cette munificence.

Merci encore, Monsieur le Maire, nous vous assurons de toute notre reconnaissance pour cette journée que nous n'oublierons pas.

EN MARGE DU CONGRÈS

Tous les congressistes ont apprécié le geste de l'Office Municipal du Tourisme et du Thermalisme de Clermont-Ferrand. En guise de salutations de bienvenue, chacun a trouvé dans sa chambre d'hôtel une splendide documentation sur l'Auvergne et sa capitale. Démonstration d'autant plus convaincante qu'elle était accompagnée d'une boîte de délicieuses pâtes de fruits.

Il paraît d'ailleurs que les Clermontois sont aussi contents de nous que nous le sommes d'eux-mêmes. C'est en tout cas ce qu'a affirmé le directeur de l'Office du Tourisme à notre secrétaire Jacques Henriot : félicitations pour notre tenue générale et l'excellente organisation. Que tous ceux qui ont contribué à donner de l'Amicale une aussi flatteuse image (mais justifiée, bien sûr) en soient ici remerciés.

Chacun a remarqué l'aide importante qui fut apportée à l'organisation du Congrès par le général Guédin, qui fut un grand résistant. Pendant ces journées de Clermont-Ferrand, il n'hésita pas à payer de sa personne.

Nos remerciements s'adressent aussi, bien sûr, à tous les jeunes soldats qui nous ont transportés, avec la plus grande amabilité, alors que certains d'entre eux, peut-être, auraient pu être en permission, en ces jours de fête!

Les serveurs de la gare routière ont su, eux aussi, faire le maximum pour que l'excellent déjeuner du dimanche ne déborde pas trop sur l'horaire. Et dans l'euphorie d'une fin de banquet, ce n'était pas une mince affaire !

Au cours du circuit des lacs, arrêté à Orcival, devant la splendide église romane du 12^e siècle. Après la visite, Mimile donne un aperçu de son sens de l'organisation : à la terrasse d'un café, il avait réuni jambon et saucisson d'Auvergne, pain et vin rosé. Et d'inviter généreusement tous les amis qui passaient à une dégustation self-service qui fit bien des heureux !

A. L.

LES PROBLEMES DE NOS CAMARADES ESPAGNOLS

Au cours des assises du 21^e Congrès tenues à Clermont-Ferrand, une commission de travail, composée d'une part de Frédéric RICOL, Vice-Président, André LAITHIER, secrétaire représentant le Conseil d'administration de l'Amicale, et d'autre part Manuel RAZOLA, José PERLADO, Mariano CONSTANTE, Sandalio PUERTO, représentant nos camarades espagnols, a étudié les problèmes particuliers qui se posent quotidiennement devant nos camarades.

Dans l'esprit de notre résolution qui s'élève contre les discriminations actuelles à l'encontre des déportés et de leurs familles classés « politiques » ou « résistants », il convient de signaler tout particulièrement le cas de nos camarades, et rappeler ici la genèse de leur déportation.

POURQUOI ET COMMENT LES ESPAGNOLS ONT-ILS ETE DEPORTES ?

En 1939, la majorité des Espagnols internés dans les camps français se sont engagés volontairement pour la durée de la guerre dans les bataillons de marche ou les compa-

gnies de travail (prestataires). Ces dernières compagnies se trouvaient sur la ligne Maginot et travaillaient à la construction de divers ouvrages militaires. Les chefs étaient des officiers français. Au cours des combats qui précéderent la débâcle, les Espagnols abandonnèrent les pelles et les pioches et c'est les armes à la main qu'ils furent capturés par les Allemands. Après avoir été envoyés dans les stalags en compagnie des prisonniers français, ils furent, au bout de quelques mois, regroupés au camp de concentration de Mauthausen.

LES ESPAGNOLS AU CAMP

Au camp, les S.S. se vengèrent sur les Espagnols pour la constance et la fidélité qu'ils manifestaient à l'idéal de liberté et de démocratie. Combattant en somme contre le fascisme, vaincus, n'avaient-ils pas osé reprendre les armes contre l'hitlérisme dans les rangs de l'armée française ! C'est pourquoi 78 % des Espagnols internés payèrent de leur vie cette audace. Sur 9.000 Espagnols déportés, moins de 2.000 furent libérés.

Il convient également de signaler

l'attitude digne et fraternelle de nos camarades envers les convois de résistants français et l'aide matérielle que nombre de fois ils nous apportèrent. Sans parler de leur participation active au Comité international de la résistance au camp, ainsi qu'à l'appui inappréciable qu'ils apportèrent pour la création de l'organisation militaire.

QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE DE NOS CAMARADES ?

Nos camarades sont considérés comme victimes civiles de guerre, ce qui est **un non-sens** et **une injustice**.

Nos camarades espagnols étaient des combattants :

- Le fait qu'ils aient été envoyés dans les stalags en est la meilleure démonstration ;
- L'engagement volontaire qu'ils ont contracté et signé doit pouvoir se retrouver dans les archives du Ministère de la Guerre ;
- Les familles de nos camarades déportés résidant en France ont touché la même pension que les familles des militaires français.

L'esprit de justice veut que le cas particulier de nos camarades soit revu par les autorités officielles, et que leur soit accordée la qualité de Combattant.

Il existe un précédent : les prisonniers de guerre du camp de Rava-

Ruska viennent d'obtenir le titre de résistant.

Cette reconnaissance de la qualité de combattant mettrait fin à une injustice qui dure depuis 21 ans.

Nos camarades, en outre, réclament une égalité de traitement de la part des autorités dont ils dépendent :

— Pourquoi fait-on pression sur nos camarades de province, qui refusent le taux de pension qui leur est accordé, pour qu'ils abandonnent la demande de convocation devant la Commission spéciale de Paris ?

— Pourquoi, dans certains centres de réforme, dit-on à nos camarades d'aller demander à Franco une augmentation de leur pension ?

— Pourquoi certains de nos camarades, qui se sont rendus en Espagne à l'occasion du décès d'un de leurs proches parents, se sont vus retirer leur pension ?

— Pourquoi une veuve de déporté n'a droit à aucune pension, si à l'époque de la mort de son mari, elle n'était pas elle-même bénéficiaire du régime de réfugiée ?

Telles sont quelques-unes des questions principales qui ont été débattues et que le Bureau de l'Amicale, après étude approfondie, veut porter à la connaissance des autorités officielles.

Merci...

pour les Anciens de LINZ I-II-III

Si l'on raconte moins en détail les pèlerinages organisés par l'Amicale et Souvenir et Voyages, c'est peut-être parce qu'ils se ressemblent un peu, et puis on y revient car on y éprouve tellement de satisfaction pour leur organisation parfaite.

Pourtant, cette année, avec Mauthausen, Gusen, Melk, Ebensee, Steyr, il y avait Linz.

Il ne s'agissait pas seulement d'une visite, on inaugurait une stèle.

Anciens de Linz, nous en avons beaucoup parlé, mais sans beaucoup agir. Et voilà que, maintenant, elle existe, face aux anciennes cuisines, au coin de l'allée que nous prenions pour regagner nos blocks.

Il a fallu que notre compagnon de misère à Linz, Mimile, se démène auprès de la direction des usines pour qu'elle prenne corps.

En lui disant merci, nous pensons moins à nous qu'aux familles qui nous accompagnaient ainsi qu'aux nombreux camarades que nous y avons laissés.

Comprenez l'émotion qui nous a tous étreints en franchissant le pont de bois, au bout duquel subsistent les soubassements de la guérite du S.S. de garde.

Vingt et un ans se sont passés, et si l'on retrouve une dizaine de baraques, quelques « aborts » transformés et autres « wachraum », la nature a fait son œuvre.

La verdure est partout, arbres, arbustes, buissons sont là, à la place de l'« appel platz » et de l'extension du camp au fond.

Mais la stèle, elle, est là, et en nous y recueillant, nous revivons en pensée la vie que nous menions en ces lieux il y a 21 ans.

Cette vie que Henri MENARD a si bien retracée et qui nous a fait penser aux hommes qui la subissaient.

Ces hommes, avec leurs faiblesses, mais surtout avec leur courage, ces hommes non résignés mais luttant contre eux-mêmes, contre leur sort pour rester dignes, ces hommes agissant contre leur égoïsme pour participer à la solidarité, ces français s'efforçant de rester fidèles à la Résistance en s'attaquant, avec leurs moyens et leurs initiatives, à la production de guerre hitlérienne.

N'est-ce pas de ces hommes-là dont il faut parler davantage, quand on évoque nos commandos de Mauthausen car, de tels hommes, il y en eut partout, et nous en sommes fiers, pour l'honneur de la déportation qu'il nous faut défendre.

C'est au retour de Linz, devant cette stèle, en me promenant avec mes anciens camarades présents dans notre camp, que ces réflexions me sont venues.

Que l'on me pardonne, mais dans ces moments où tout milite pour une réunification de la déportation et de la Résistance, ma pensée va à notre serment, à notre fidélité, à son esprit, à notre unité dans les camps.

Ni oubli, ni haine.

Souvenons-nous.

ZELLNER Emile,
Linz I et III
Mle 60 694.

INAUGURATION de la STELE A LINZ

Allocution d'Emile VALLEY au cours de la Cérémonie



Monsieur le Consul de France à Linz, représentant Monsieur l'Ambassadeur de France, Monsieur le représentant du Landeshauptman, Messieurs les représentants de la direction de l'usine Vöest, Messieurs les représentants des ouvriers de l'usine Vöest, Chères Familles, mes Chers Camarades, Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier au nom de l'Amicale française des Déportés et Familles des Disparus du camp de Mauthausen, tous ceux qui par leurs dons ont permis l'érection de cette stèle.

Merci à la direction de l'usine Vöest qui a mis à notre disposition le terrain sur lequel s'élève ce monument et qui veut bien accepter la charge de l'entretenir.

Merci au professeur Schütte qui mit là encore à notre disposition, ses talents d'architecte.

Les survivants sont revenus ici avec à leurs côtés les familles des disparus. Comment savoir si c'est la satisfaction ou la douleur qui doit parler dans ce coin d'Autriche où s'est abattue la plus atroce malédiction, où la cruauté a franchi les limites connues de l'être humain, les souvenirs mêmes nous font mal, on ne s'approche pas de Mauthausen et de ses commandos sans souffrir une fois de plus, sans être accablés par l'image de nos morts et le deuil de leurs familles.

Nous voici pourtant réunis dans la foi, la piété, la fidélité.

Cette modeste stèle que nous avons érigée ici, sur l'emplacement du camp de Linz III symbolise l'endurance, la fermeté de ces hommes qui ont tout supporté : la misère, le froid, la

faim, les coups, l'épuisement. Tout plutôt que de renier leur pays et leur idéal.

Grâce à ce modeste monument, dans la recueillement, vous retrouverez, chères familles de nos camarades, la présence de ceux qui luttèrent pour la libération de leur patrie et la liberté du monde, et qui, arrêtés, déportés, disparurent ici dans la « Nuit et le Brouillard », la présence de ceux qui n'ont jamais repris la place laissée vide au foyer.

Pour nous, anciens de Linz, nous revoyons ce camp inondé périodiquement, les rassemblements dans l'obscurité et les attentes interminables, les kapos et les SS chaussés de bottes luisantes courant sur les trottoirs de planches, hurlant et maniant avec sadisme la matraque.

Nous revoyons certains soirs où, rentrant après douze heures de travail, nous étions rassemblés autour du sinistre portique, la potence. Quelques-uns de nos camarades étaient là debout sur des tabourets, les mains liées derrière le dos, le visage défait par les coups, mais demeurant parfaitement dignes pour ce dernier acte.

Nous revoyons le bourreau leur passant la corde au cou, un dernier cri, souvent pour clamer leur haine ou leur espérance. Nous nous souvenons de ce silence pesant, des milliers d'yeux fixés sur les corps tendus qui frémissaient encore.

Ce sont toutes ces images et bien d'autres qui ne sont point transmissibles qui viennent à notre pensée au pied de cette stèle.

Pour ceux qui ne partagèrent pas notre destin, pour les hom-

mes et les femmes de la génération née après la tourmente, il est bon que le spectacle de ces pierres germées dans le sang et les larmes sollicite leur réflexion. Elles ne disent pas seulement que le sacrifice de ces morts est le prix de leur liberté. Elles disent aussi que des hommes livrés à leurs instincts élémentaires peuvent perpétrer les crimes les plus horribles et en jouir, que des doctrines totalitaires, raciales, peuvent faire appel à ces instincts et les déchaîner, que la paix est une conquête quotidienne qui exige tolérance et bonne volonté, mais aussi vigilance et fermeté.

Il se peut que des intérêts où nous n'avons aucune part cherchent à diviser le monde, à créer des blocs ennemis, à entretenir un climat de haine qui entraînerait, tôt ou tard, la guerre; chaque jour nous voyons se préciser cette menace. Eh bien, si par notre souffrance nous avons gagné tant soit peu d'autorité mo-

rale, voilà où nous devons nous employer, nous qui, en aucun cas, n'admettrons de reprendre les armes contre nos compagnons de chaîne, nous devons unir nos efforts pour rendre la guerre impossible.

Au-dessus des charniers et des crématoires plane l'âme de nos morts. Nous entendons leurs voix: écoutons-les, elles nous répètent ce qu'eux-mêmes nous disaient avant de mourir:

« Unissez-vous, œuvrez sans cesse pour ne plus revoir cela et qu'il n'y ait plus jamais de Mauthausen. »

Unissons-nous, travaillons donc pour répandre parmi les hommes l'esprit de fraternité, de justice et de vérité, afin que du sol maudit des camps, devenu le sol sacré du souvenir, se lève la plus belle moisson d'amour, de confiance et d'espoir et que nous conservions pour les générations futures les plus précieux de tous les biens: la Paix et la Liberté.

SOUSCRIPTION pour la Stèle de Linz

Deuxième liste

Collecte faite lors du pèlerinage du mois de mai	280 »
MONTAGNE André, de Paris	10 »
VIGNAUD Raymond, de Lanouaille	50 »
DAPERRE Julien, de Oms	10 »
ZELLNER Emile, de Ivry	120 »
FIORA Laurent, de Lyon	30 »
PONDRUEL Léopold, de Chamery	10 »
ROLDAN José, de Vierzon	10 »
M. et Mme GUIGNE-BILLON (2 ^e versem.), de Chambéry	50 »
THIEMONDE Jean, de Eloyes	20 »
GUENNET Anselme, de Bron	20 »
M. TRAVERSIER, de Paris	100 »
ROLLAND Jean, de Rennes	30 »
SERRES Jean, de La Garenne	100 »
COLET-BALART Jaime, de Puiseaux	20 »
RAUSS Marcel, de Colmar	10 »
Total de la 2 ^e liste	875 »
Total de la liste précédente	2.618,04
Total général	3.493,04

PÈLERINAGE DU 13 MAI

Le martyr enduré aux camps de la mort lente
Unit les déportés dans une amitié éternelle et noble
Qui les transporte tous au pèlerinage du passé misérable
Pour que puisse l'homme, un jour, remonter la pente.
Et dans le train qui les emporte au loin,
Ils vont, dans ce pays qui les a dépouillés
De leurs pensées, de leur sang, de leurs biens,
Eux, hommes libres, rendre hommage à nos morts déportés.
A chaque stèle ils s'arrêtent, se recueillent et fleurissent,
Et leurs pieuses pensées, leur chaleur et leur amour
Imprègnent leurs tombeaux que les hommes, à jamais, bénissent,
Pour que le monde ne vive de pareils jours.
O! Toi qui nous vois recueillis, silencieux et graves,
Laisse-nous dans la paix perpétuer le pieux souvenir
De nos frères déportés qui furent autant de braves
Enchaînés, sans défense, sans arme, par millions qui périrent.
Et fasse que le monde se souvienne pour l'éternité,
Afin que ne revienne sur la terre cet enfer.
Que tous les hommes, dans leur sagesse, retrouvent l'amitié,
Et que le sang ne rougisse plus la terre.

FERNANDEZ René,
Matricule 62.394.

Anton GANZ remis en liberté provisoire!

Non Ebensee n'était pas un Sanatorium !...

Il y a trois mois, un article paru dans le bulletin annonçait l'arrestation du SS Hauptsturmführer Anton GANZ qui avait fait régner la terreur sur le camp d'Ebensee dont il avait assuré le commandement de mai 1944 à la libération.

Tout le monde le croyait mort, une méthode en usage chez les nazis au moment de la débacle hitlérienne consistant à faire courir le bruit que ceux qui risquaient tout spécialement d'être poursuivis comme « criminels de guerre » venaient de disparaître. Ainsi, tous les anciens d'Ebensee crurent-ils alors qu'Anton GANZ avait été abattu par ses propres hommes dans les montagnes du Tyrol.

Comme pour Eichmann et des milliers d'autres chefs nazis, il n'en était rien. Tandis que les déportés continuaient à mourir des suites des privations endurées et des coups reçus, Anton GANZ se portait parfaitement bien. Mieux encore! sous un faux nom, il ne tarda pas à reprendre une activité lucrative, et ce fut ainsi qu'il s'installa à Stuttgart, à la tête d'une importante entreprise de transport. Tout à fait par hasard, un camarade tchèque ancien d'Ebensee le reconnut, il y a quelques mois et porta immédiatement plainte. Anton GANZ fut arrêté et incarcéré.

C'est alors qu'alertée notre Amicale publia le bulletin que l'on sait, appelant les rescapés d'Ebensee à porter témoignage contre Anton GANZ, afin que la procédure engagée contre lui soit étayée de faits précis. Or, il se trouve qu'aujourd'hui cinq témoignages seulement ont été rédigés, et que sur ces cinq témoignages, trois ont été retenus — pas un de plus — comme renforçant des accusations claires et objectives, les deux autres ne concernant que des généralités.

En conséquence, devant l'insignifiance du nombre des témoignages accusateurs, le procureur de Memmingen (Altgau), « faute de preuves suffisantes », a remis Anton GANZ en liberté provisoire, signalant par ailleurs que l'instruction de cette affaire serait close en septembre. Notre camarade Serge de MOUSSAC a pu voir notre ancien bourreau, il y a quelques jours, sortant de son domicile à Stuttgart, tandis que dans les services de police allemands, quelques instants plus tard, un inspecteur lui faisait remarquer non sans ironie: « GANZ avait-il donc fait un sanatorium d'Ebensee, pour que trois Français seulement se plaignent de lui? »

UNE JUSTICE QUE NOUS DEVONS A NOS MORTS

L'affaire est grave. A quoi rime le fait que dans nos congrès nous réclamions la non-prescription des crimes de guerre si nous ne remuons pas le petit doigt pour faire que les criminels de guerre soient punis.

Frères de misère, nous nous devons d'être francs les uns vis-à-vis des autres. N'y a-t-il pas des attitudes d'abandon presque aussi criminelles que les crimes eux-mêmes?

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas pour nous de vengeance, mais de justice, d'une justice que nous devons faire triompher en souvenir de nos morts. Et de quel droit les survivants d'Ebensee pourraient-ils critiquer la mansuétude de certains tribunaux allemands s'ils sont les premiers à se désintéresser de cette œuvre élémentaire de salubrité publique qui consiste à faire rendre leurs comptes aux tortionnaires?

Les anciens d'Ebensee ont le devoir de se ressaisir au plus vite. Passé septembre, il sera trop tard. Auraient-ils oublié les pendaisons sur l'Appel-Platz auxquelles GANZ assistait, flanqué de ses chiens? Auraient-ils oublié, même s'ils n'en furent pas directement atteints, les coups de cravache qu'il distribuait à profusion dans les commandos où il passait? Auraient-ils oublié le grand massacre des juifs hongrois en juillet et août 1944? GANZ stimulant SS et kapos avec des hurlements de hyène? Auraient-ils oublié, dans cette soirée glacée de décembre, alors qu'un arbre de Noël était planté sur l'Appel-Platz, le supplice infligé à ce petit Italien de 17 ans, pendu par les mains, les pieds à un mètre du sol, hurlant: « Pietà, commandante, pieta », tandis que GANZ faisait bondir sur lui ses chiens qui lui arrachèrent les pieds...

Notre dignité de survivants d'Ebensee est en jeu. Nous n'avons aucune haine, mais nous n'avons pas oublié. Mieux que personne nous savons que notre camp, où dans les derniers temps, plus de trois cents des nôtres mouraient chaque jour, n'était pas un sanatorium. Mais il faut se hâter. Tous ceux qui ont eu à subir les sévices de GANZ, et ceux également qui en furent témoins, doivent nous faire parvenir leur témoignage, soit directement à l'Amicale, soit à notre camarade Serge de MOUSSAC, 2, avenue Paul-Doumer, Paris-16^e.

Paul TILLARD,
ancien de Mauthausen-Ebensee,
Mle 25 672.

25^e ANNIVERSAIRE

Nous célébrons de nombreux anniversaires qui ont tous leur importance, mais il en est un qui a la sienne pour ce que cette date a représenté au camp de Mauthausen : la constitution de la première organisation clandestine à l'intérieur du camp.

Au printemps de 1941, et malgré la terrible extermination qui sur nous s'abattait, une poignée d'Espagnols considéra nécessaire d'organiser la résistance dans le camp, de manière ordonnée et contrôlée, bien que la lutte individuelle existait déjà dès le 10 août 1940 date d'arrivée des premiers compatriotes.

Organisation politique d'abord, elle fut la base de l'organisation nationale espagnole de l'appareil militaire clandestin et, plus tard, elle apporta la principale contribution à l'organisation internationale de la résistance.

Bien que cela paraisse simple, ce fut un travail difficile à réaliser. Ceux qui ont connu la terrible répression qui sur nous s'abattait à l'époque, pourront apprécier à leur juste valeur les efforts réalisés. Face au terrorisme S.S., il fallait lutter avec nos moyens. Les méthodes d'extermination nazies furent toujours les mêmes, seulement, en 1941, quand ils n'avaient pas encore créé leur « machine d'extermination industrielle », la torture et l'extermination étaient « artisanales », avec raffinement. Ils n'avaient pas encore commencé la liquidation systématique de l'Europe, et ceci leur permettait d'avoir le temps libre pour essayer sur nous les méthodes qui, plus tard, leur serviraient à exterminer des millions d'êtres humains.

Notre principal objectif, au début, fut de maintenir le moral de nos compatriotes. Aider, dans la mesure de nos possibilités (qui étaient bien minces), les camarades les plus malades, empêcher que nos amis puissent tomber dans le désespoir, dénoncer les provocateurs, traîtres et dégénérés de droit commun qui s'étaient mis au service des S.S., éviter que les criminels de droit commun s'approprient la rachitique part de soupe et de pain qui nous

était destinée, informer nos compatriotes, dans la mesure du possible, de la marche de la guerre et des événements internationaux, nous approprier par tous les moyens des documents, photographies, etc..., qui, un jour, pourraient servir de témoignage sur les méthodes employées par les barbares nazis, enfin maintenir parmi nous la dignité de combattants de l'Espagne Républicaine, qui ne s'étaient pas pliés pendant trois années de lutte contre le fascisme international. Face aux S.S. et leurs tueurs de droit commun, choisis parmi la pègre la plus abjecte qui ait jamais existé, se levait notre volonté inébranlable.

Quelle somme d'amour du prochain et de sacrifice fut nécessaire ! Quand, le soir, après 15 heures de travail, nous ramenions, épuisés, de nombreux amis, ceux qui avaient encore quelques forces, après avoir partagé leur maigre ration avec eux, sortaient se « promener » quelques minutes sur l'« appelplatz » afin d'informer et contrôler nos camarades. Réunion avec un, deux ou trois camarades, et ceci par tous les temps. Partout, notre organisation clandestine était présente, chaque jour plus puissante et ferme dans sa lutte. Ils réussirent à assassiner beaucoup de nos compatriotes, « amoindrir physiquement » ceux qui sont sortis vivants, corrompre une poignée de faibles et poltrons, mais la majorité des Républicains espagnols ne plièrent jamais devant les nazis. Ni les coups, ni les punitions, ni le travail forcé ne purent ébranler notre volonté de lutte, et tous leurs efforts pour nous mépriser, nous abaisser, nous traiter de « untermenchs » (êtres inférieurs), ne purent « liquider » notre dignité et orgueil.

Tout ceci grâce à notre organisation clandestine.

Il était nécessaire de le dire, avec la même simplicité et modestie qui anima nos compatriotes pendant ces années de souffrance et de malheur.

Il y a aujourd'hui 25 années de tout cela... Mais ne l'oublions pas.

M. CONSTANTE.

25^e ANIVERSARIO

Celebramos infinidad de aniversarios que todos tienen su importancia, pero hay uno que a mi parecer la tiene por lo que Mauthausen representó : la constitución de la primera organización clandestina en el interior del campo.

En la primavera de 1941, y pese a la terrible exterminación que sobre nosotros se abatía, un puñado de españoles consideró era necesario organizar la

resistencia en el campo de manera ordenada y controlada, bien que la lucha individual existió desde el día 10 de agosto 1940 en que llegaron los primeros compatriotas.

Organización política primero, ella fué la base de la organización nacional española ; del aparato militar clandestino, y más tarde, la principal contribuidora a la Organización Internacional de la Resistencia.

Bien que parezca simple, no fué una tarea fácil a realizar. Quien ha conocido el terrible terror que sobre nosotros se abatía entonces, podrá apreciar en su justo valor el esfuerzo realizado. Frente al y terrorismo or denado de la SS había que procurar luchar con nuestros medios. Los métodos de exterminación nazi siempre fueron los mismos, solamente que en 1941 cuando todavía no habían creado su « máquina de exterminación industrial », la tortura y la exterminación eran « artesanales », con refinamiento. Todavía no habían empezado la liquidación sistemática de los países de Europa y esto les permitía el tener tiempo libre para ensayar con nosotros los métodos que más tarde servirían al exterminio de millones de seres humanos.

Nuestro principal objetivo al principio era mantener la moral de nuestros compatriotas. Ayudar dentro de nuestras posibilidades, (que eran bien pocas), a los camaradas más enfermos ; impedir el que nuestros amigos pudieran caer en la desesperación ; denunciar los provocadores, traidores y degenarados de derecho comun que se habían puesto al servicio de los SS ; evitar que los criminales de derecho comun se apoderaran de la raquilitica ración de sopa y de pan que recibíamos ; informar nuestros compatriotas, dentro de las pocas posibilidades que teníamos, de la marcha de la guerra y acontecimientos mundiales ; apoderarnos por todos medios de documentos, fotografías, etc., que un día pudieran testimoniar de los métodos empleados por los bárbaros nazis. En fin : mantener entre nosotros la dignidad de combatientes de la España Republicana que nos se habían doblegado durante tres años de lucha contra el fascismo internacional. Frente a los SS y sus esbirros,

todos ellos escogidos entre los maleantes más abyectos que haya jamás existido, se alzaba nuestra voluntad inquebrantable.

Duros, muy duros, fueron aquellos meses, años, que frente a la organización sangüinaria de exterminación, nuestra sola arma fué la voluntad. ¡ Que suma de amor al prójimo y de sacrificio fué necesario ! Cuando por las tardes, después de 15 horas de trabajo, traíamos agotados al campo numerosos amigos ; los que tenían todavía algunas fuerzas procuraban ceder una parte de su ración ; después, y como si con ello se quisiera engañar el hambre, sañan nuestros camaradas a « pasear » unos minutos por el « appelplatz » a fin de informar y controlar nuestros camaradas. Reuniones con una, con dos o con tres camaradas, hiciera el tiempo que hiciera. Ahí estaba la organización clandestina cada día más potente y con más firmeza en la lucha. Lograron asesinar muchos de nuestros compatriotas ; « liquidar físicamente » los que salimos con vida ; emponzoñar un puñado de débiles y cobardes con su vil trabajo, pero la mayoría de los republicanos españoles no plegaron la cerviz frente a los nazis. Ni los palos, ni los castigos, ni el trabajo forzado pudieron con nuestra voluntad y todos sus empeños en despreciarnos, rebajarnos, tratarnos de (untermenchs) — seres inferiores — no pudieron aniquilar nuestra dignidad y orgullo.

Todo esto gracias a nuestra organización clandestina. Y creo era necesario decirlo con la misma simplicidad y modestia que animó todos nuestros compatriotas en aquellos momentos de infortunio.

Hace hoy 25 años, pero no debe ser olvidado.

COMMUNIQUÉ TRÈS IMPORTANT A NOS CAMARADES ESPAGNOLS

Nous rappelons aux déportés réfugiés qui n'ont pas encore fait de demande d'indemnité ou de pension auprès du gouvernement allemand, qu'un paragraphe de la loi finale de la B.E.G. stipule que :

« ... Tout déporté ayant eu au moins un an de prison ou de camp de concentration, peut prétendre à une pension de 25 % pour les maladies ou infirmités résultant de son internement ou de sa déportation... »

En conséquence, ceux qui n'auraient pas encore fait leur demande doivent nous écrire immédiatement ; la forclusion de cette nouvelle loi étant fixée au 30 septembre 1966.

L'insigne de l'Amicale, épuisé depuis plusieurs années, a été fait à nouveau, il est à votre disposition (prix : 2 F).

Que les retardataires se hâtent de nous demander leur timbre 1966 :

- Déportés : 10 F ;
- Familles : 5 F.

LA VIE DE L'AMICALE

HEUREUSEMENT

LES ANCIENS GARDIENS DES CAMPS DE CONCENTRATION N'ONT PAS DROIT A UNE PENSION

Cassel, 15 juin (A.F.P.). — Les maladies ou accidents encourus par d'anciens gardiens de camps de concentration ne donnent droit à aucun dédommagement ou titre de pension, car leurs fonctions ne peuvent être assimilées à des services militaires. Ainsi en a décidé la Cour fédérale chargée de régler les litiges concernant les assurances sociales.

Cet arrêt a été rendu à propos d'un ancien gardien du camp de concentration de Mauthausen, membre de la division SS « Tête de Mort », décédé durant son service et dont la veuve réclamait une pension de veuve de guerre.

Journal « Le Monde » du 16 juin 1966.

oooooooooooooooooooooooooooo

Notre Courrier...

Châteaubriant, le 18 mai 1966,

Monsieur le Secrétaire Général et cher camarade,

Notre exposition est maintenant terminée. Je suis heureux de vous dire que plus de 4 500 personnes, dont au moins 1 000 scolaires ont, lentement, silencieusement, défilé devant les quelques 500 photographies et les menus objets présentés soit sur les 150 m2 de panneaux, soit dans les 10 m2 de vitrines.

Ainsi notre but commun est atteint grâce aux efforts de tous et nous considérons comme de notre devoir, à nous Castelbriantais, de vous remercier de tout cœur de l'aide que vous nous avez apportée.

Croyez, monsieur le Secrétaire Général et cher camarade, à nos sentiments très affectueux.

Roger AULNETTE.

oooooooooooooooooooooooooooo

NOMINATION

Nous sommes très heureux de vous communiquer que M. J.-F. JACQUET (fils de Maurice JACQUET, consul général des Pays-Bas à Lyon, décédé le 18 octobre 1961 des suites de sa déportation au camp de Mauthausen) vient d'être élevé au rang de consul à Lyon.

Il est actuellement le plus jeune consul des Pays-Bas en France.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Etant donné la période de vacances, notre prochain bulletin ne paraîtra probablement qu'au mois d'octobre, aussi nous vous annonçons dès maintenant que le dernier pèlerinage de l'année partira de Paris, le **VENDREDI SOIR 28 octobre et rentrera à Paris le mardi matin 1^{er} novembre.**

Notre groupe se rendra au camp de Mauthausen et dans les commandos d'EBENSEE, GUSEN, HARTHEIM et MELK.

Adressez-nous vos inscriptions et nous vous communiquerons tous renseignements complémentaires.

COMMUNIQUÉ

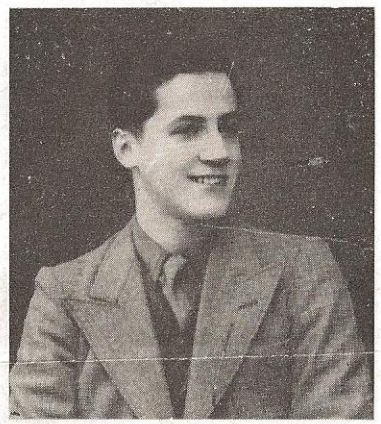
Pèlerinage à Lourdes des prisonniers de guerre et déportés du 10 au 12 septembre 1966 inclus.

Au cours des cérémonies, sermon par le Révérend Père RIQUET.

Pour tous renseignements, s'adresser à « Pèlerinage des Prisonniers et Déportés », Boîte postale N° 407, Paris.

RECHERCHES

Qui a connu :



Jean VERDOUX, né le 3 avril 1926 à Terrasson, arrêté à Terrasson le 14 mars 1943, décédé à Mauthausen le 23 février 1945, commando de Melk, Mle 62 277. Se trouvait à l'infirmerie à la suite d'une blessure au pied en juin 1944. Sa voix ressemblait à celle de Tino Rossi.

FERREBŒUF Jean, né le 7 janvier 1886, Mle à Mauthausen 62 396, décédé le 24 mai 1944 à Mauthausen.

BONNET Ernest, né le 3 octobre 1922 à Montauban, Mle 61 994. Dédé le 6 décembre 1944 à Melk.

Transmettre les renseignements à l'Amicale qui transmettra aux familles.

Notre Camarade PAUL TILLARD

Lauréat du Prix Eve Delacroix

Pour son roman « Le Pain des Temps Maudits », qui fait revivre l'existence que nous avons connue dans les camps de concentration, notre camarade Paul TILLARD (ancien de Mauthausen-Ebensee, Mle 25 672) a obtenu le Prix Eve Delacroix, décerné à une œuvre qui, à ses qualités littéraires, ajoute le respect et l'exaltation des vertus humaines de fraternité, de courage et de dévouement.

Le jury de ce prix était particulièrement choisi : parmi ses membres les plus éminents, relevons notamment : Maurice Génévoix, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française Leprince-Ringuet, de l'Académie Française également, Professeur à l'Ecole Polytechnique Paul Vialar, le maréchal Juin de l'Académie Française ; Mary Morgan, Directrice du théâtre Saint-Georges; Louise Weiss, etc...

Par ce prix, ce sont tous les déportés de Mauthausen, vivants et disparus, qui sont à l'honneur.

oooooooooooooooooooooooooooo

NAISSANCES

Notre ami Jean LIVINEC, ancien de Mauthausen, Mle 28 279, est heureux de nous annoncer la naissance du petit JEAN-JACQUES.

Rémy PESCHE, fils de Jean PESCHE, Mle 28.416, ancien de Loibl-Pass, décédé depuis son retour, a la joie de nous faire part de la naissance de son fils Benoît.

Roger LETOURMY, ancien du Revier, Mle 60 171, nous annonce la naissance de sa petite-fille SOPHIE.

Léon ROUVRAIS, ancien de Mauthausen, nous fait part de la naissance de son petit-fils LOIC.

Nous formulons pour tous ces bébés nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

DÉCÈS

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de :

BEDOS Charles, ancien de Mauthausen, Mle 59.548, avocat à la Cour, ancien bâtonnier.

GELDOLF Julien ancien de Mauthausen, Schwechat, Florisdorf, président de l'Amicale belge de Mauthausen.

QUIQUERET Gilbert, ancien de Gusen, Mle 48.250.

ORUS-ORUS Francisco, Matri-cule 99.456, ancien de Dachau et Mauthausen.

José RAMOS, ancien de Mauthausen Gusen. Mle 4.332.

ADELANTADO-ANDREU Juan, ancien de Mauthausen Gusen, Mle 3.095.

A ces noms, nous devons ajouter deux décès que nous apprenons en dernière heure.

Celui du doyen de notre Amicale, **Henri ABOUT**, Mle 59 479, commando du Loibl-Pass, qui malgré son âge, restait très lié à notre Amicale et participait chaque année au repas de son commando. E. VALLEY et plusieurs anciens du Loibl-Pass habitant le Gard et l'Hérault ont représenté l'Amicale à ses obsèques.

Et quelle ne fut pas leur stupefaction d'y apprendre le décès de notre ami **Ferdinand BONNEFOI**, ancien de Linz I et III, Mle 59 605, survenu la semaine dernière. Notre ami, chaque année, assistait au Congrès, il était encore avec nous à Clermont-Ferrand et chanta même quelques chansons dans l'autocar au cours de la promenade des lacs. Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir appris son décès en temps utile car, certainement, plusieurs de ses compagnons de Linz auraient tenu à rendre un dernier hommage à celui qu'ils appelaient « Le Père Bonnefoi ».

Nous apprenons le décès de : Mme CONVERT, mère de Roger CONVERT, ancien de Mauthausen, Mle 139.102.

Mme LAPRADE, veuve de Rémy LAPRADE, décédé à Mauthausen.

MONIN Robert, ancien de Mauthausen, Mle 62.835, nous fait part du décès de son beau-père.

Aux familles de nos camarades et à tous nos amis, nous adressons nos sincères condoléances.

MARIAGES

Roger COUFFRANT, ancien de Melk-Ebensee, Mle 39 939, est heureux de nous faire part du mariage de son fils Jean-Marie avec Mlle Czeslawa BOLESKAW.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos meilleurs vœux de bonheur.

DECORATIONS

C'est avec joie que nous avons appris que les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur avaient été remis à :

PASSEVER Georges (ancien de Steyr-Gusen I, Mle 53 959).

POIRIER Julien (ancien du Loibl-Pass).

RYCKEBUCH Pierre (ancien de Melk-Ebensee, Mle 63 119).

BASTIEN Gustave (ancien de Mauthausen, Mle 99 607).

Au nom de l'Amicale, nous leur adressons toutes nos plus sincères félicitations.

Comme chaque année, nous vous informons que le repas annuel des Anciens Déportés du Loibl-Pass aura lieu le **DIMANCHE 2 OCTOBRE 1966** au Palais de la Mutualité.

Et pour les Anciens de Melk et d'Ebensée, la date à retenir est le **DIMANCHE 4 DECEMBRE 1966** toujours au Palais de la Mutualité.

Réservez ces journées qui marquent la joie de se retrouver dans le souvenir et l'amitié.

CHAMPAGNE GASTON CHIQUET

62, Av. Général Leclerc, **DIZY** près **EPERNAY (Marne)**

Expédition à partir de 12 bouteilles (se référer de l'Amicale)

ANNONCES

Ancien de Mauthausen vend maison (34-Hérault), 4 pièces, village calme 1200 habitants, 14 km de la mer.

Pour renseignements, écrire à MONESTIER Alexis, rue des Ecoles, à AUMES, 34-MONTAGNAC.

Pour vos vacances :

Hôtel-restaurant CHECA (ancien de Mauthausen, Mle 4318), à Port-de-Penne (Lot-et-Garonne).

Cuisine soignée, chambres confortables. Prix de pension : 20 F.

Le Directeur de la Publication : Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

LISTE DES LOTS ATTRIBUÉS PAR TIRAGE AU SORT

AUX BONS DE SOUTIEN

- | | | | | | |
|--------|--|--------|---------------------------------------|--------|--|
| 2 137 | Un séjour de deux semaines sur la Mer Noire, aux Sables d'Or (Bulgarie), par avion. | 7 023 | 1 bombe cirage mousse. | 3 436 | 1 corsage nylon enfant. |
| 13 926 | Un voyage en Autriche, jusqu'à Vienne, gratuit au départ de la frontière franco-allemande. | 2 166 | 1 jeu de cartes (poker). | 19 852 | 1 disque. |
| 2 217 | Un appareil photographique. | 6 662 | 1 bombe à raser Palmolive. | 12 847 | 1 grand flacon Isopan H. |
| 19 314 | Un super shampooing Dop. | 12 671 | 1 flacon Isopan H. | 23 497 | 1 petit flacon de détachant. |
| 19 312 | Une superbe caméra. | 16 081 | 1 réchaud à alcool Valad (1 feu). | 17 929 | 1 petit flacon de détachant. |
| 3 149 | Une parure bijoux de Bohème. | 5 861 | 1 petit napperon fait main. | 10 602 | 1 petit flacon de détachant. |
| 5 832 | Une carafe en cristal de Bohème. | 6 467 | 3 petits napperons fait main. | 11 578 | 1 flacon contre taches de rouille. |
| 21 461 | Une poupée tchèque. | 18 199 | 1 cruche pour calvados. | 20 474 | 1 flacon contre taches de rouille. |
| 5 843 | Une poupée tchèque. | 12 036 | 1 petite poterie yougoslave. | 2 092 | 1 flacon contre taches de rouille. |
| 2 855 | Un coffret d'asti Gancia. | 14 981 | 2 savonnettes. | 3 330 | 1 flacon contre taches de rouille. |
| 17 384 | Une housse pour coussin (Israël). | 3 286 | 1 flacon Cointreau. | 17 544 | 1 flacon contre taches de rouille. |
| 17 513 | Une housse pour coussin (Israël). | 5 886 | 1 flacon Cointreau. | 10 469 | 1 flacon de détachant. |
| 7 958 | Une boîte de poudre. | 21 543 | 1 Curaçao. | 17 013 | 1 flacon de détachant. |
| 13 976 | Un dessin à la plume. | 8 175 | 1 bouteille Pastis 51. | 4 531 | 1 flacon de détachant. |
| 19 964 | Un chemin de table brodé. | 4 361 | 1 bouteille Pastis 51. | 13 761 | 1 flacon produit pour lavage des lainages. |
| 21 610 | Deux napperons brodés main. | 18 201 | 1 bouteille Pastis 51. | 1 752 | 1 flacon produit pour lavage des lainages. |
| 2 147 | Un disque de Jean Ferrat. | 1 269 | 1 bouteille Pastis 51. | 4 967 | 1 flacon produit pour lavage des lainages. |
| 10 691 | Un disque du Souvenir. | 6 698 | 1 bouteille Anisette. | 7 657 | 1 super shampooing Dop. |
| 6 868 | Une lampe Berger. | 14 584 | 1 bouteille Anisette. | 2 375 | 1 super shampooing Dop. |
| 12 704 | Bon pour 100 cartes de visite. | 6 726 | 2 éponges et une boîte de... cirage. | 15 224 | 1 super shampooing Dop. |
| 10 313 | Bon pour 100 cartes de visite. | 15 412 | 2 éponges et une boîte de... cirage. | 9 867 | 1 super shampooing Dop. |
| 18 291 | Bon pour 100 cartes de visite. | 3 519 | 1 flash Pastis. | 7 707 | 1 super shampooing Dop. |
| 19 407 | Bon pour 100 cartes de visite. | 14 673 | 1 flash Pastis. | 7 120 | 1 super shampooing Dop. |
| 10 046 | Bon pour 100 cartes de visite. | 13 623 | 1 flash Pastis. | 1 144 | 1 super shampooing Dop. |
| 21 895 | 1 paire d'espadrilles. | 18 198 | 1 flash Pastis. | 1 059 | 1 super shampooing Dop. |
| 21 981 | 1 paire d'espadrilles. | 21 672 | 1 flash Pastis. | 7 496 | 1 super shampooing Dop. |
| 20 002 | 1 petit coupon de tissu. | 20 827 | 1 flash Pastis. | 21 373 | 1 super shampooing Dop. |
| 6 513 | 1 boîte de papier à lettres. | 2 918 | 1 flash Pastis. | 7 957 | 1 super shampooing Dop. |
| 6 339 | 1 boîte de papier à lettres. | 7 226 | 1 collier. | 21 790 | 1 super shampooing Dop. |
| 18 794 | 1 boîte de papier à lettres. | 2 167 | 1 collier. | 7 447 | 1 super shampooing Dop. |
| 10 075 | 1 boîte de papier à lettres. | 18 610 | 1 collier. | 10 078 | 1 super shampooing Dop. |
| 9 073 | 1 sous-verre de Paris. | 6 854 | 1 échantillon Pastis. | 20 152 | 1 super shampooing Dop. |
| 14 729 | 1 sous-verre de Paris. | 13 198 | 1 échantillon Pastis. | 16 550 | 1 montre homme ou femme. |
| 20 497 | 1 sous-verre de Paris. | 10 119 | 1 échantillon Pastis. | 10 970 | 1 super shampooing Dop. |
| 2 735 | 1 sous-verre de Paris. | 22 219 | 1 échantillon Pastis. | 9 866 | 1 super shampooing Dop. |
| 10 198 | 1 sous-verre du Moulin-Rouge. | 10 968 | 1 échantillon Pastis. | 20 635 | 1 boîte de papier à lettres. |
| 1 796 | 1 sous-verre du Moulin-Rouge. | 18 896 | 1 échantillon Pastis. | 3 842 | 1 boîte de papier à lettres. |
| 10 911 | 1 reproduction tableau. | 12 642 | 1 paire boucles d'oreilles. | 18 388 | 1 boîte de papier à lettres. |
| 4 327 | 1 album souvenir. | 22 754 | 1 boîte de cigares. | 22 103 | 1 boîte de papier à lettres. |
| 3 468 | 1 album souvenir. | 9 489 | 2 livres. | 16 758 | 1 petit sujet cache-pot. |
| 15 475 | 1 album souvenir. | 4 533 | 2 livres. | 18 302 | 1 flacon Pastis. |
| 22 960 | 1 album souvenir. | 12 114 | 2 livres. | 1 889 | 1 flacon Pastis. |
| 13 492 | 1 bloc papier à lettres. | 16 090 | 2 livres. | 14 136 | 1 flacon Pastis. |
| 5 318 | 1 bloc papier à lettres. | 5 461 | 2 livres. | 5 939 | 1 flacon Pastis. |
| 18 285 | 1 paire sabots bretons faits main. | 12 021 | 2 livres. | 2 947 | 1 flacon Pastis. |
| 15 074 | 1 bombe cirage mousse. | 4 989 | 2 livres. | 6 936 | 1 flacon Pastis. |
| 21 640 | 1 bombe cirage mousse. | 3 644 | 2 livres. | 1 155 | 1 flacon Pastis. |
| 11 747 | 1 bombe cirage mousse. | 12 465 | 2 livres. | 2 659 | 1 flacon Pastis. |
| 21 788 | 1 bombe cirage mousse. | 7 862 | 2 livres. | 10 345 | 1 flacon Pastis. |
| | | 807 | 1 applique. | 16 | 1 flacon Pastis. |
| | | 11 371 | 1 cendrier. | | |
| | | 2 664 | 1 disque espagnol. | | |
| | | 12 209 | 1 paire boucles d'oreilles fantaisie. | | |